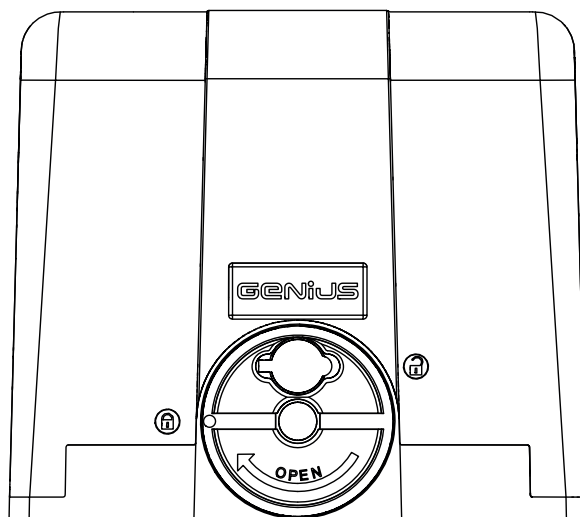


BLIZZARD 500 C

BLIZZARD 900 C



GENIUS[®]

© Copyright FAAC S.p.A. dal 2016. Tutti i diritti riservati.

Nessuna parte di questo manuale può essere riprodotta, archiviata, distribuita a terzi né altrimenti copiata, in qualsiasi formato e con qualsiasi mezzo, sia esso elettronico, meccanico o tramite fotocopia, senza il preventivo consenso scritto di FAAC S.p.A.

Tutti i nomi e i marchi citati sono di proprietà dei rispettivi fabbricanti.

I clienti possono effettuare copie per esclusivo utilizzo proprio.

Questo manuale è stato pubblicato nel 2016.

© Copyright FAAC S.p.A. from 2016. All rights reserved.

No part of this manual may be reproduced, archived, distributed to third parties nor copied in any other way, in any format and with any means, be it electronic, mechanical or by photocopying, without prior written authorisation by FAAC S.p.A.

All names and trademarks mentioned are the property of their respective manufacturers.

Customers may make copies exclusively for their own use.

This manual was published in 2016.

© Copyright FAAC S.p.A. depuis 2016. Tous droits réservés.

Aucune partie de ce manuel ne peut être reproduite, archivée ou distribuée à des tiers ni copiée, sous tout format et avec tout moyen, qu'il soit électronique, mécanique ou par photocopie, sans le consentement écrit préalable de FAAC S.p.A.

Tous les noms et les marques cités sont la propriété de leurs fabricants respectifs.

Les clients peuvent faire des copies pour leur usage exclusif.

Ce manuel a été publié en 2016.

© Copyright FAAC S.p.A. del 2016. Todos los derechos están reservados.

No puede reproducirse, archivar, distribuirse a terceros ni copiarse de ningún modo, ninguna parte de este manual, con medios mecánicos o mediante fotocopia, sin el permiso previo por escrito de FAAC S.p.A.

Todos los nombres y las marcas citadas son de propiedad de los respectivos fabricantes.

Los clientes pueden realizar copias para su uso exclusivo.

Este manual se ha publicado en 2016.

© Copyright FAAC S.p.A. van 2016. Alle rechten voorbehouden.

Niets uit deze handleiding mag gereproduceerd, gearchiveerd, aan derden openbaar gemaakt of op andere wijze gekopieerd worden, in om het even welke vorm en met geen enkel middel, noch elektronisch, mechanisch of via fotokopiëren, zonder schriftelijke toestemming vooraf van FAAC S.p.A.

Alle vermelde namen en merken zijn eigendom van de respectievelijke fabrikanten.

De klanten mogen kopieën maken die enkel voor eigen gebruik bestemd zijn.

Dez handleiding werd in 2016 gepubliceerd.

© Copyright FAAC S.p.A. 2016. Tüm hakları saklıdır.

Bu kılavuzunun hiç bir bölümünün, FAAC S.p.A. tarafından yazılı izin olmadan yeniden üretilmesi, arşivlenmesi, üçüncü şahıslara dağıtılması ve de hiç bir formatta ve hiç bir şekilde, elektronik, mekanik veya fotokopi yöntemiyle çoğaltılması yasaktır.

Belirtilen tüm isimler ve markalar üreticinin mülkiyetindedir.

Müşteriler sadece kendi kullarımları için kopyalama işlemi yapabilirler.

Bu kılavuz 2015 yılında yayınlanmıştır.

SOMMAIRE

1. INTRODUCTION AU MANUEL D'INSTRUCTIONS	4
1.1 Signification des symboles utilisés	4
2. RECOMMANDATIONS POUR LA SÉCURITÉ	5
2.1 Sécurité de l'installateur	5
2.2 Transport et stockage	5
2.3 Déballage et manutention	6
2.4 Élimination du produit	6
3. BLIZZARD 500-900 C	6
3.1 Utilisation prévue	6
3.2 Limites d'utilisation	6
3.3 Usage interdit	6
3.4 Utilisation en modalité d'urgence	7
3.5 Signalisations sur le produit	7
3.6 Identification du produit	7
3.7 Caractéristiques techniques	7
3.8 Identification des composants	8
3.9 Dimensions d'encombrement	8
4. EXIGENCES D'INSTALLATION	9
4.1 Exigences mécaniques	9
4.2 Installation électrique	9
4.3 Installation type	10
5. INSTALLATION	10
5.1 Outils nécessaires	10
5.2 Cotes d'installation	11
5.3 Plaque de fondation	12
5.4 Fixation du motoréducteur	12
5.5 Fonctionnement manuel	13
5.6 Montage de la crémaillère	13
5.7 Réglages et vérifications	16
6. CARTE ÉLECTRONIQUE	17
6.1 Borniers et connecteurs	18
6.2 Photocellules et sécurités	19
7. MISE EN SERVICE	20
7.1 Alimentation et mise à la terre	20
7.2 Vérification des LEDs	20
7.3 Installation des fins de course	21
7.4 Programmation	22
7.5 Contrôle du sens de marche	24
7.6 Opérations finales	24
8. ENTRETIEN	25
8.1 Entretien ordinaire	25
9. LOGIQUES DE FONCTIONNEMENT	27
10. INSTRUCTIONS D'UTILISATION	30
10.1 Recommandations pour la sécurité	30
10.2 Signalisations sur le produit	30
10.3 Utilisation en modalité d'urgence	30
10.4 Fonctionnement manuel	30

DÉCLARATION UE DE CONFORMITÉ

Le Fabricant

Raison sociale : FAAC S.p.A. Soc. Unipersonale

Adresse : Via Calari, 10 - 40069 Zola Predosa BOLOGNA - ITALIE

déclare par la présente que les produits suivants :

Description : Motoréducteurs pour portails coulissants

Modèle : BLIZZARD 500 C; BLIZZARD 900 C.

respectent les législations communautaires suivantes en vigueur :

2014/30/EU

2011/65/EU

En outre, on a appliqué les normes harmonisées suivantes :

EN61000-6-2:2005

EN61000-6-3:2007 + A1:2011

Bologne, 06-02-2017

CEO

DÉCLARATION D'INCORPORATION D'UNE QUASI-MACHINE

(2006/42/EC ANN.II P.1, LETT. B)

Fabricant et personne apte à constituer la documentation technique pertinente

Raison sociale : FAAC S.p.A. Soc. Unipersonale

Adresse : Via Calari, 10 - 40069 Zola Predosa BOLOGNA - ITALIE

déclare par la présente que la quasi-machine :

Description : Motoréducteurs pour portails coulissants

Modèle : BLIZZARD 500 C; BLIZZARD 900 C.

les exigences essentielles de la Directive Machines 2006/42/EC (y compris toutes les modifications applicables) appliquées et satisfaites sont :

1.1.2, 1.1.3, 1.1.5, 1.1.6, 1.2.1, 1.2.3, 1.2.5, 1.2.6, 1.3.1, 1.3.2, 1.3.4, 1.3.6, 1.3.9, 1.4.1, 1.4.2.1, 1.5.1, 1.5.2, 1.5.5, 1.5.6, 1.5.7, 1.5.8, 1.5.10, 1.5.11, 1.6.1, 1.6.4, 1.7.1, 1.7.2, 1.7.3, 1.7.4.2, 1.7.4.3

et que la documentation technique pertinente a été rédigée conformément à la partie B de l'annexe VII.

En outre, on a appliqué les normes harmonisées suivantes :

EN12100:2010

EN13849-1:2015

EN13849-2:2012

Autres normes appliquées:

EN12453:2000

S'engage également à transmettre par la poste ou par e-mail des informations pertinentes sur la quasi-machine en réponse à une demande dûment motivée des autorités nationales. Déclare enfin que la quasi-machine identifiée ci-dessus ne doit pas être mise en service tant que la machine finale dans laquelle elle doit être incorporée n'a pas été déclarée conforme aux dispositions de la susdite Directive Machines 2006/42/EC.

Bologne, 06-02-2017

CEO

1. INTRODUCTION AU MANUEL D'INSTRUCTIONS

Ce manuel fournit les procédures correctes et les prescriptions pour l'installation et le maintien de BLIZZARD 500-900 C en conditions de sécurité.

La rédaction du manuel tient compte des résultats de l'analyse des risques menée par FAAC S.p.A. sur l'ensemble du cycle de vie du produit, afin de mettre en œuvre une réduction efficace des risques.

Les phases du cycle de vie du produit ont été considérées :

- réception/manutention de la fourniture
- assemblage et installation
- mise au point et mise en service
- fonctionnement
- entretien/dépannage éventuel
- élimination du produit en fin de vie

Les risques qui dérivent de l'installation et de l'utilisation du produit ont été considérés :

- risques pour l'installateur/agent de maintenance (personnel technique)
- risques pour l'utilisateur de l'automatisation
- risques pour l'intégrité du produit (endommagements)

En Europe, l'automatisation d'un portail rentre dans le domaine d'application de la Directive Machines 2006/42/EC et des normes harmonisées correspondantes. La personne qui automatise un portail (nouveau ou existant) devient Fabricant de la Machine. Selon la loi il est donc obligatoire, entre autres, d'effectuer l'analyse des risques de la machine (portail automatisé dans son ensemble) et d'adopter les mesures de protection pour satisfaire les exigences essentielles de sécurité prévues dans l'Annexe I de la Directive Machines.

FAAC S.p.A. recommande de toujours respecter les normes EN 12453 et EN 12445 dans leur totalité, d'adopter en particulier les critères et les dispositifs de sécurité indiqués dans ces dernières, sans aucune exception, y compris le fonctionnement homme mort.


Ce manuel contient - à titre d'exemple exclusivement et non exhaustif - également les informations et lignes directrices d'ordre général, destinées à faciliter, à tous les effets, le Fabricant de la Machine dans les activités liées à l'analyse des risques et à la rédaction des instructions d'utilisation et d'entretien de la machine. Il reste expressément entendu que FAAC S.p.A. n'assume aucune responsabilité en relation à la fiabilité et/ou exhaustivité de ces indications. Par conséquent, le fabricant de la machine devra, sur la base de l'état réel des lieux et des structures où il souhaite installer le produit BLIZZARD 500-900 C, accomplir toutes les activités prescrites par la Directive Machines et par les normes harmonisées correspondantes avant la mise en service de la machine. Ces activités incluent l'analyse de tous les risques liés à la machine et l'adoption conséquente de toutes les mesures de protection destinées à satisfaire les exigences essentielles de sécurité.

Ce manuel reporte les références aux normes européennes. L'automatisation d'un portail doit être réalisée en respectant totalement les lois, normes et règlements locaux du pays où est effectuée l'installation.


 Sauf indications contraires, les mesures reportées dans les instructions sont exprimées en mm.


1.1 SIGNIFICATION DES SYMBOLES UTILISÉS



 **1** Symboles : notes et avertissements concernant les instructions

 **ATTENTION RISQUE D'ÉLECTROCUTION** - L'opération ou la phase décrite doit être réalisée dans le respect des instructions fournies et des consignes de sécurité.

 **ATTENTION RISQUE DE DOMMAGES CORPORELS OU MATÉRIELS** - L'opération ou la phase décrite doit être réalisée dans le respect des instructions fournies et des consignes de sécurité.

 **AVERTISSEMENT** - Détails et spécifications à respecter afin d'assurer le fonctionnement correct du système.

 **RECYCLAGE et ÉLIMINATION** - Les matériaux de construction, les batteries et les composants électroniques ne doivent pas être éliminés avec les déchets domestiques. Ils doivent être remis aux centres autorisés d'élimination et de recyclage.


 **FIGURE** Ex. :  1-3 renvoie à la Figure 1 -pièce 3.

 **TABLEAU** Ex. :  1 renvoie au Tableau 1.

§ **CHAPITRE/PARAGRAPHE** Ex. : §1.1 renvoie au Paragraphe 1.1.


 **2** Symboles : indications pour la sécurité (EN ISO 7010)


 **DANGER GÉNÉRIQUE**
Risque de dommages corporels ou matériels.

 **RISQUE D'ÉLECTROCUTION**
Risque d'électrocution en raison de la présence de pièces sous tension électrique.

 **RISQUES D'ÉCRASEMENT, TROUBLES MUSCULAIRES ET SQUELETTIQUES**
Risque d'écrasement des muscles et du squelette - Risque de dommages corporels en cas de soulèvement manuel de charges lourdes.

 **RISQUE DE BRÛLURE**
Risque de brûlure en raison de la présence de pièces très chaudes.

 **RISQUE D'ÉCRASEMENT**
Risque d'écrasement des mains/pieds en raison de la présence de pièces lourdes.

 **RISQUE DE COUPURE/AMPUTATION/PERFORATION**
Risque de coupure en raison de la présence de pièces affûtées ou de l'utilisation d'outils pointus (perceuse).


 **RISQUE DE CISAILLEMENT**
Risque de cisaillement en raison de la présence de pièces mobiles.

 **RISQUE DE CHOC/ÉCRASEMENT**
Risque de choc ou d'écrasement en raison de la présence de pièces mobiles.

 **RISQUE DE CHOC CHARIOTS ÉLÉVATEURS**
Risque de collision/choc avec des chariots élévateurs.

 **3** Symboles : équipement de Protection Individuelle

Il est nécessaire de porter l'équipement de protection individuelle pour se protéger contre d'éventuels risques (ex. écrasement, coupure, cisaillement, etc.) :

 Obligation de porter un masque/lunettes indiquées pour la protection des yeux contre le risque d'éclats provoqués par la perceuse ou la soudeuse.

 Obligation de porter des gants de travail.

 Obligation de porter des chaussures de sécurité.

2. RECOMMANDATIONS POUR LA SÉCURITÉ

Ce produit est introduit sur le marché comme « quasi-machine », il ne peut donc pas être mis en service tant que la machine dans laquelle il est incorporé n'a pas été identifiée et déclarée conforme à la Directive Machines 2006/42/EC par son Fabricant.



Une installation erronée ou un usage incorrect du produit peuvent provoquer de graves dommages corporels. Lire et respecter toutes les instructions avant d'entreprendre toute activité sur le produit. Conserver les instructions pour de futures consultations.

Exécuter l'installation ainsi que les autres activités en suivant les séquences indiquées dans le manuel d'instructions.

Toujours respecter toutes les consignes fournies dans les instructions et dans les tableaux de mises en garde placés au début des paragraphes. Respecter toujours les consignes de sécurité.

Seul l'installateur et/ou l'agent de maintenance sont autorisés à intervenir sur les composants de l'automatisation. N'effectuer aucune modification aux composants originaux.

Délimiter le chantier de travail (même temporaire) et interdire l'accès/passage. Pour les pays CE respecter la réglementation de transposition de la Directive Chantiers européenne 92/57/EC.

L'installateur est responsable de l'installation/contrôle de l'automatisation et de la rédaction du Registre de l'installation.

L'installateur doit prouver ou déclarer qu'il possède les aptitudes techniques et professionnelles pour effectuer les activités d'installation, de contrôle et d'entretien conformément aux prescriptions de ces instructions.

2.1 SÉCURITÉ DE L'INSTALLATEUR

L'activité d'installation nécessite des conditions de travail particulières pour réduire au minimum les risques d'accidents et graves dommages. Il faut également prendre les précautions nécessaires afin de prévenir tout risque de blessures des personnes ou tout dommage.



L'installateur doit être en bonnes conditions physiques et mentales, et il doit être conscient et responsable des dangers qui peuvent être générés en utilisant le produit.

La zone de travail doit être maintenue en ordre et ne doit pas être abandonnée sans surveillance.

Ne pas porter de vêtements ou d'accessoires (écharpes, bracelets...) qui pourraient s'accrocher dans les parties en mouvement.

Porter toujours les équipements de protection individuelle recommandés pour le type d'activité à effectuer.


L'environnement de travail doit posséder un niveau d'éclairage minimum de 200 lux.

Utiliser les machines et outils marqués CE, en respectant les instructions du fabricant. Utiliser des instruments de travail en bon état.

Utiliser les moyens de transport et de levage conseillés dans le manuel d'instructions.

Utiliser des échelles portatives conformes aux normes de sécurité, de taille appropriée, dotées de dispositifs antidérapants aux extrémités inférieures et supérieures et de crochets de retenue.

2.2 TRANSPORT ET STOCKAGE

 4 Symboles : signalisation sur l'emballage.



Lire les instructions.



Manipuler avec attention. Présence de pièces fragiles.



Indication « haut ».



Garder à l'abri de l'eau et de l'humidité.



Nombre maximum de colis superposables.



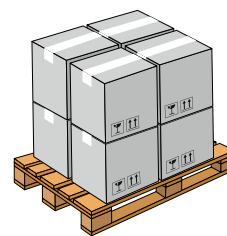
Marquage CE.

FOURNITURE SUR PALETTE

RISQUES



ÉQUIPEMENT DE PROTECTION INDIVIDUELLE



Respecter les indications présentes sur l'emballage durant la manutention.

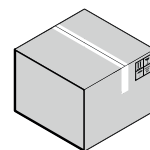
Utiliser le chariot élévateur ou un transpalette en suivant les consignes de sécurité pour éviter les risques de collision/choc.

EMBALLAGE INDIVIDUEL

RISQUES



ÉQUIPEMENT DE PROTECTION INDIVIDUELLE



Respecter les indications présentes sur l'emballage durant la manutention.

STOCKAGE

Conserver le produit dans son emballage d'origine, dans des endroits fermés, secs, protégés du soleil, sans poussières et substances agressives. Protéger des sollicitations mécaniques. En cas de stockage supérieur à 3 mois, contrôler périodiquement les conditions des composants et de l'emballage.

- Température de stockage : de 5 °C à 30 °C.
- Pourcentage d'humidité : de 30 % à 70 %.

2.3 DÉBALLAGE ET MANUTENTION

RISQUES



ÉQUIPEMENT DE PROTECTION INDIVIDUELLE



1. Ouvrir l'emballage.



Le carter du motoréducteur n'est pas fixé.

2. Extraire les fins de course magnétiques et le sachet des accessoires.

3. Extraire le carter.



Ne pas soulever le motoréducteur en le saisissant par la carte électronique.

4. Soulever le motoréducteur en le saisissant par la base.



Vérifier que tous les composants de la fourniture sont présents et intacts 2.

3. BLIZZARD 500-900 C

3.1 UTILISATION PRÉVUE

Les motoréducteurs GENIUS de la série BLIZZARD 500-900 C sont conçus pour actionner des portails coulissants à mouvement horizontal à usage domestique/collectif.

Il faut installer un motoréducteur pour chaque vantail. Le mouvement doit être transmis au portail par une crémaillère.

Les installations réalisées avec BLIZZARD 500-900 C doivent être destinées au transit des véhicules.

Pour actionner le portail manuellement, suivre les instructions du § 5.5.



Toute autre utilisation non expressément indiquée est interdite et pourrait compromettre l'intégrité du produit et/ou représenter une source de danger.

3.2 LIMITES D'UTILISATION

Le portail doit se situer à l'intérieur des limites relatives aux dimensions et/ou au poids mentionnés parmi les données techniques. Respecter les limites de fréquence d'utilisation mentionnées parmi les données techniques.

Il est interdit d'utiliser le produit dans une configuration de construction différente de celle prévue par FAAC S.p.A. Il est interdit de modifier les composants du produit, quels qu'ils soient.

La présence de phénomènes environnementaux, même occasionnels, comme la glace, la neige, un vent fort pourrait compromettre le fonctionnement correct de l'automatisme, l'intégrité des composants et devenir une source potentielle de danger.

En présence d'une porte piétonne intégrée au vantail du portail, le mouvement motorisé doit être empêché lorsque la porte piétonne n'est pas fermée.

BLIZZARD 500-900 C n'est pas conçu comme un système de protection contre l'intrusion.

La réalisation de l'automatisme exige l'installation des dispositifs de sécurité nécessaires, identifiés par l'installateur moyennant une évaluation correcte des risques sur le site d'installation.

3.3 USAGE INTERDIT

- Tout usage non prévu est interdit.
- Il est interdit d'installer l'automatisme hors des limites prescrites par les données techniques et par les exigences d'installation.
- Il est interdit d'utiliser BLIZZARD 500-900 C dans une configura-

5. Éliminer le matériel d'emballage.



Ne pas laisser le matériel d'emballage (plastique, polystyrène, etc.) à la portée des enfants car il représente des sources potentielles de danger.

Après l'utilisation, jeter les emballages dans les conteneurs prévus conformément aux normes sur l'élimination des déchets.

2.4 ÉLIMINATION DU PRODUIT

Après avoir démonté le produit, effectuer l'élimination conformément aux Normes en vigueur en matière d'élimination des matériaux.



Les composants et matériaux de fabrication, batteries et composants électroniques ne doivent pas être éliminés comme les déchets domestiques mais doivent être remis aux centres d'élimination et de recyclage agréés.

ration de construction différente de celle prévue par GENIUS.

- Il est interdit de modifier les composants quels qu'il soit du produit.
- Il est interdit d'installer l'automatisme sur les issues de secours.
- Il est interdit d'installer l'automatisme pour réaliser des portes de protection contre la fumée et/ou le feu (portes coupe-feu).
- Il est interdit d'installer l'automatisme dans des lieux à risque d'explosion et/ou d'incendie : la présence de gaz ou de fumées inflammables constitue un sérieux danger pour la sécurité (le produit n'est pas certifié aux termes de la directive 94/9/EG ATEX).
- Il est interdit d'alimenter l'installation avec des sources d'énergie différentes de celles prescrites.
- Il est interdit d'ajouter des systèmes et/ou des équipements commerciaux non prévus, ou de les utiliser pour des usages non admis par les fabricants respectifs.
- Ne pas exposer le motoréducteur aux jets d'eau directs quels qu'en soient le type et la dimension.
- Ne pas exposer le motoréducteur aux agents chimiques ou ambiants agressifs.
- Il est interdit d'utiliser et/ou d'installer des accessoires qui n'ont pas été expressément approuvés par FAAC S.p.A.
- Il est interdit d'utiliser l'automatisme avant d'avoir procédé à sa mise en service.
- Il est interdit d'utiliser l'automatisme en présence de pannes/altérations susceptibles d'en compromettre la sécurité.
- Il est interdit d'utiliser l'automatisme si les protections mobiles et/ou fixes ont été altérées ou démontées.
- Ne pas utiliser l'automatisme lorsque des personnes, des animaux ou des choses se trouvent dans son rayon d'action.
- Ne pas transiter et/ou stationner dans le rayon d'action de l'automatisme en mouvement.
- Ne pas contraster le mouvement de l'automatisme.
- Ne pas grimper, ne pas s'accrocher au vantail et ne pas se laisser entraîner. Ne pas monter sur le motoréducteur.
- Ne pas permettre aux enfants de s'approcher ou de jouer à proximité du rayon d'action de l'automatisme.
- Ne pas permettre aux personnes non autorisées et non instruites d'utiliser les dispositifs de commande.
- Ne permettre aux enfants et aux personnes aux facultés mentales et physiques réduites d'utiliser les dispositifs de commande que sous la supervision exclusive d'un adulte responsable de leur sécurité.



Durant l'actionnement manuel, accompagner lentement le vantail durant toute sa course ; ne pas lancer le vantail en course libre.

3.6 IDENTIFICATION DU PRODUIT

3.4 UTILISATION EN MODALITÉ D'URGENCE

En présence de toute situation d'anomalie, urgence ou panne, couper l'alimentation électrique de l'automatisation. Si les conditions pour une manutention manuelle du vantail en toute sécurité subsistent, utiliser le fonctionnement manuel ; sinon maintenir l'automatisation hors service jusqu'au rétablissement ou à la réparation.

En cas de panne, le rétablissement ou la réparation de l'automatisation doivent être effectués exclusivement par l'installateur/agent de maintenance.

3.5 SIGNALISATIONS SUR LE PRODUIT



Risque de coincement des doigts et des mains entre la crémaillère, le pignon et le carter (2).

3.7 CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES

Les motoréducteurs de la GENIUS série BLIZZARD 500 C et BLIZZARD 900 C sont munis d'une carte électronique qui en gère le fonctionnement automatique (§ 6). La course du portail est déterminée par deux fins de course magnétiques. Le mouvement est irréversible : pour actionner le portail manuellement, suivre les instructions du § 5.5. La carte peut être munie d'accessoires en option :

- encodeur pour la reconnaissance des obstacles (accessoire en option sur certains modèles);
- récepteur radio GENIUS à 5 broches.

5 Données techniques

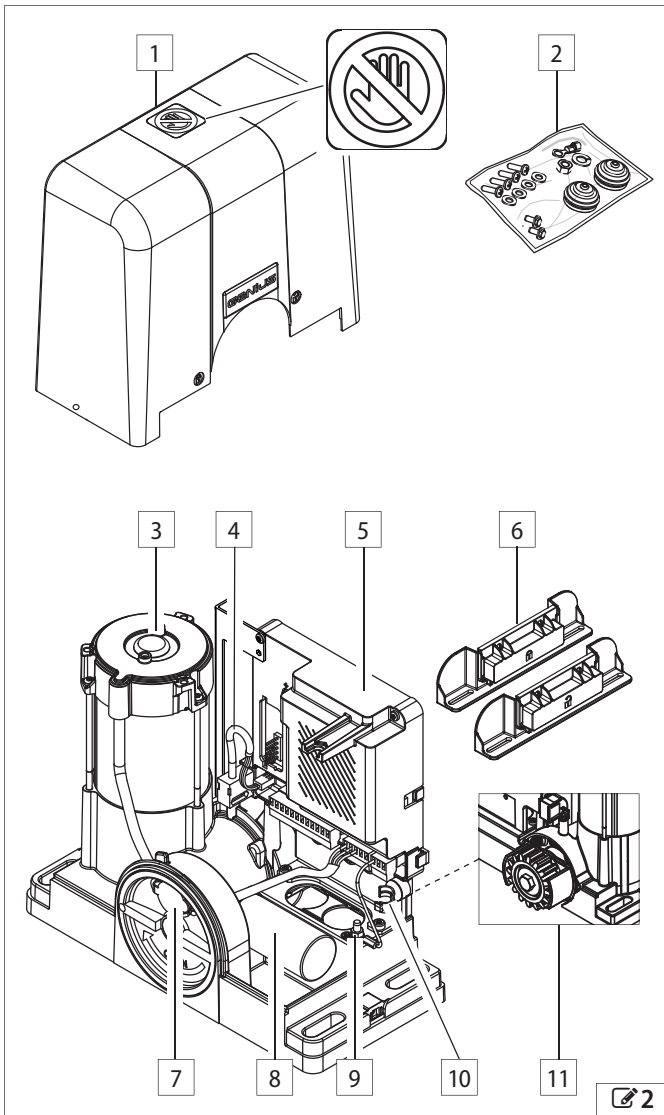
	BLIZZARD 500 C		BLIZZARD 900 C	
Tension d'alimentation	230 V~ (+6%...-10%) 50 Hz	115 V~ (+6%...-10%) 60 Hz	230 V~ (+6%...-10%) 50 Hz	115 V~ (+6%...-10%) 60 Hz
Moteur électrique	Asynchrone monophasé	Asynchrone monophasé	Asynchrone monophasé	Asynchrone monophasé
Condensateur de démarrage	10 µF	40 µF	12,5 µF	50 µF
Puissance maxi	360 W	350 W	540 W	610 W
Protection thermique	140 °C (autorégénérateur)	140 °C (autorégénérateur)	140 °C (autorégénérateur)	140 °C (autorégénérateur)
Force de poussée maxi	390 N	250 N	590 N	540 N
Force de poussée au démarrage	300 N	220 N	410 N	380 N
Pignon	Z16 Module 4	Z16 Module 4	Z16 Module 4	Z16 Module 4
Largeur maxi vantail	15 m	15 m	15 m	15 m
Poids maxi vantail*	500 kg	500 kg	900 kg	900 kg
Vitesse du vantail	12 m/min.	14 m/min.	12 m/min.	14 m/min.
Température ambiante d'utilisation	-20 °C +55 °C	-20 °C +55 °C	-20 °C +55 °C	-20 °C +55 °C
Type d'utilisation	Domestique/Collectif	Domestique/Collectif	Domestique/Collectif	Domestique/Collectif
Durée de fonctionnement nominale (ROT)**	22 min	37 min	23 min	23 min
Indice de protection	IP44	IP44	IP44	IP44
Dimensions (LxPxH)	297x170x256	297x170x256	297x170x256	297x170x256
Poids motoréducteur	9.2 kg	9.2 kg	10 kg	10 kg
Platine électronique	SPRINT 382	SPRINT 383	SPRINT 382	SPRINT 383

* En cas de portail cantilever, le poids maxi du vantail est réduit de 30%.

** 20°C, F0=20 (§ 7.4).

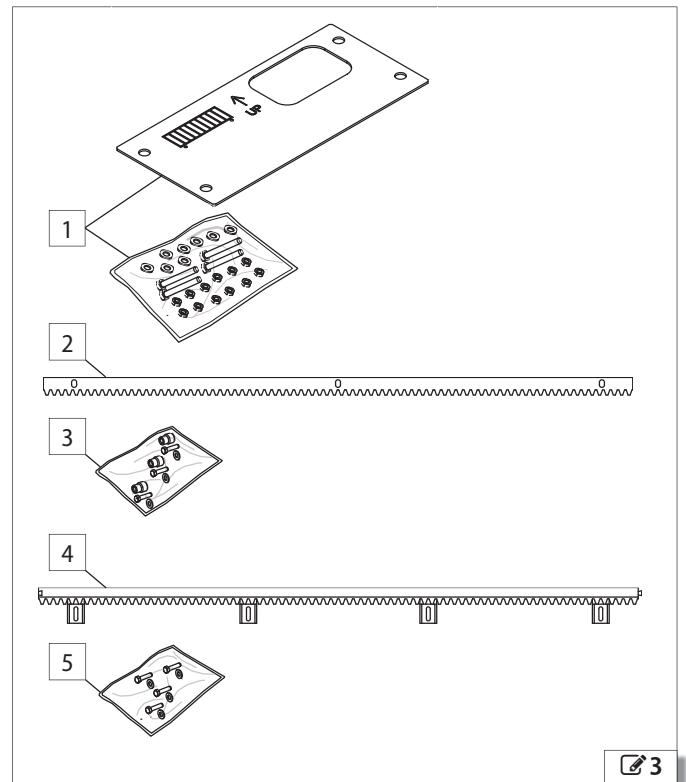
3.8 IDENTIFICATION DES COMPOSANTS

ACCESSOIRES D'INSTALLATION NON FOURNIS



6 Composants

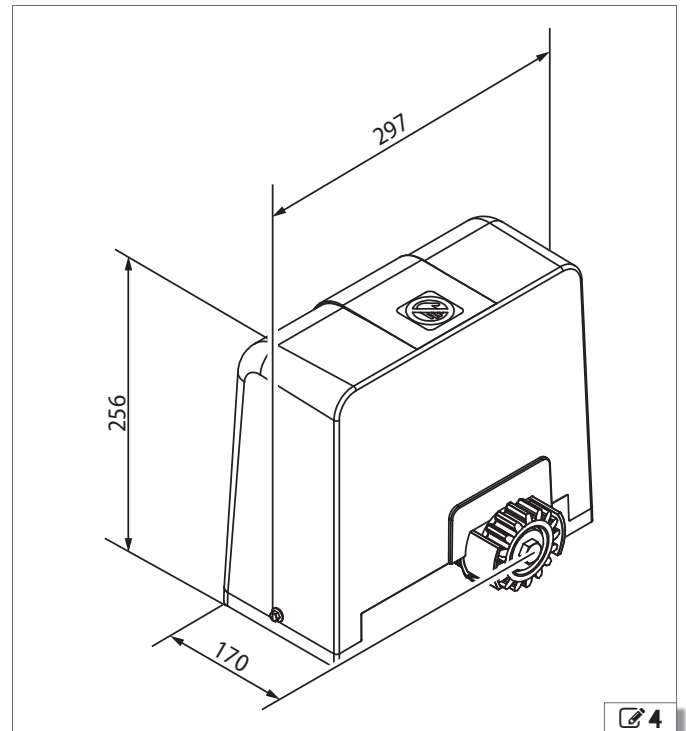
- 1 Carter et symbole de danger
- 2 Équipement
- 3 Moteur électrique
- 4 Capteur magnétique de fin de course
- 5 Platine électronique
- 6 Fins de course magnétiques
- 7 Dispositif de déverrouillage
- 8 Condensateur de démarrage
- 9 Prise de terre
- 10 Collier pour le câble d'alimentation
- 11 Pignon Z16 Module 4



7 Accessoires d'installation

- 1 Plaque de fondation avec visserie
- 2 Crémaillère en acier
- 3 Entretoises pour crémaillère en acier (à visser ou à souder)
- 4 Crémaillère en nylon
- 5 Visserie pour crémaillère en nylon

3.9 DIMENSIONS D'ENCOMBREMENT



4. EXIGENCES D'INSTALLATION

4.1 EXIGENCES MÉCANIQUES

Les éléments mécaniques de construction doivent être conformes aux Normes EN 12604 et EN 12605.

Avant d'installer l'automatisme, s'assurer de la conformité des exigences mécaniques et réaliser les interventions nécessaires pour l'obtenir.

Les exigences mécaniques indispensables sont :



Terrain solide supportant le poids du portail, des structures présentes et du motoréducteur. Tout risque d'accumulation d'eau doit être exclu dans la zone d'installation. Dallage plat et horizontal dans la zone d'actionnement du vantail.

Structure (colonnes, rails, arrêts mécaniques, vantail) solide, stable et sans danger de détachement ni d'affaissement vu le poids du vantail, l'action du vent et les forces développées par le motoréducteur. Réaliser au besoin un calcul structurel.

Absence de signes de corrosion ou de fissures sur la structure.

Vantail parfaitement vertical dans toutes les positions de la course avec un mouvement régulier et uniforme, sans frottements.

Présence de dispositifs antichute adéquats du portail.

Présence d'un rail de coulissement inférieur horizontal en bon état, rectiligne, sans déformation, solidement fixé au sol et sans obstacles sur toute sa longueur. Le vantail doit rester immobile dans toute position. Présence de roues de coulissement au sol, d'un diamètre compatible avec le poids et la longueur du vantail et profil coïncidant avec le rail de coulissement. Le nombre et la position des roues doivent garantir à tout moment une distribution adéquate constante du poids.

Présence d'un rail de retenue supérieur empêchant les oscillations verticales du vantail. Le vantail ne doit en aucun cas sortir des rails et tomber. Roues, galets et paliers en bon état, lubrifiés, sans jeux ni frottements.

Présence d'arrêts mécaniques externes en ouverture et fermeture pour limiter la course du vantail. Les arrêts doivent être opportunément dimensionnés et solidement fixés pour résister à un éventuel impact du vantail en cas d'utilisation impropre (vantail lancé manuellement en course libre). Les arrêts mécaniques doivent être positionnés à 50 mm au-delà des positions d'arrêt du vantail et garantir le stationnement du vantail à l'intérieur du rail de coulissement.

Les seuils et les parties saillantes au sol doivent être opportunément façonnés ou signalés pour exclure tout risque de trébuchement ou de glissement.

Présence d'une zone franche de sécurité entre les murs (ou un autre élément fixe) et la partie la plus saillante du vantail ouvert, suffisante pour la protection contre le risque d'écrasement/emprisonnement des personnes. En alternative, vérifier que la force à l'ouverture se situe à l'intérieur des limites maximales admises par la norme en vigueur.

Présence de zones franches de sécurité entre les parties fixes et les parties mobiles, suffisantes pour la protection contre le risque d'entraînement des mains. En alternative, appliquer des protections empêchant l'introduction des doigts.

Présence d'une zone franche de sécurité entre le sol et le bord inférieur du vantail sur toute sa course, suffisante pour la protection contre le risque d'entraînement et d'écrasement des pieds sous les roues. En alternative, appliquer des protections empêchant l'introduction des pieds.

Absence de bords tranchants et de parties saillantes pour exclure les risques de coupures et de saisie. En alternative, éliminer ou protéger opportunément les bords tranchants et les parties saillantes.

Absence de fentes sur le vantail coulissant et sur la clôture pour exclure le risque de cisaillement de parties du corps. En alternative, appliquer une grille de protection sur les fentes. La dimension des mailles doit empêcher l'introduction de la partie du corps à protéger en tenant compte de la distance entre la partie mobile et la partie fixe.



Consulter la Norme EN 349 pour définir les espaces minimaux permettant d'éviter l'écrasement de parties du corps. Consulter la Norme EN ISO 13857 pour définir les distances de sécurité empêchant d'atteindre les zones dangereuses.

Présence sur le vantail d'une surface suffisamment grande et solide pour la fixation de la crémaillère.

Si la zone d'installation présente des risques du choc avec des véhicules, prévoir des structures de protection appropriées du motoréducteur.

4.2 INSTALLATION ÉLECTRIQUE



Couper l'alimentation électrique du réseau avant toute intervention. Si le sectionneur n'est pas visible, appliquer une pancarte d'« ATTENTION - Entretien en cours ».



L'installation électrique doit être conforme aux normes en vigueur dans le Pays d'installation.

Utiliser des composants et des matériaux marqués CE conformes à la Directive Basse Tension 2014/35/EU et à la Directive CEM 2014/30/EU. Le réseau d'alimentation électrique de l'automatisme doit être muni d'un disjoncteur magnétothermique de 6 A omnipolaire avec une distance d'ouverture des contacts égale ou supérieure à 3 mm, assurant un sectionnement conforme aux normes en vigueur.

Le réseau d'alimentation électrique de l'automatisme doit être muni d'un disjoncteur magnétothermique différentiel au seuil de 0,03 A.

Les masses métalliques de la structure doivent être mises à la terre. Vérifier que l'installation de mise à la terre est réalisée conformément aux normes en vigueur dans le Pays d'installation.

Les câbles électriques de l'automatisme doivent être posés dans des tubes rigides ou flexibles appropriés, externes ou sous saignée, dont les dimensions et la classe d'isolation devront être conformes aux normes en vigueur.

Utiliser des tubes séparés pour les câbles d'alimentation du réseau et les câbles basse tension.

Vérifier sur le plan des câbles sous saignée l'absence de câbles électriques à proximité des creusements et des perçages pour exclure tout risque d'électrocution.

Vérifier l'absence de conduites à proximité des creusements et des perçages.

Il est conseillé d'installer, dans une position visible, une lampe clignotante signalant le mouvement du portail.

Les accessoires de commande doivent être positionnés dans des zones non dangereuses pour l'utilisateur et accessibles également lorsque le portail est ouvert. Il est conseillé de positionner les accessoires de commande à l'intérieur du champ visuel de l'automatisme ; cette précaution est obligatoire en cas de commande à action maintenue.

L'éventuel bouton d'arrêt d'urgence devrait être conforme à la norme EN13850.

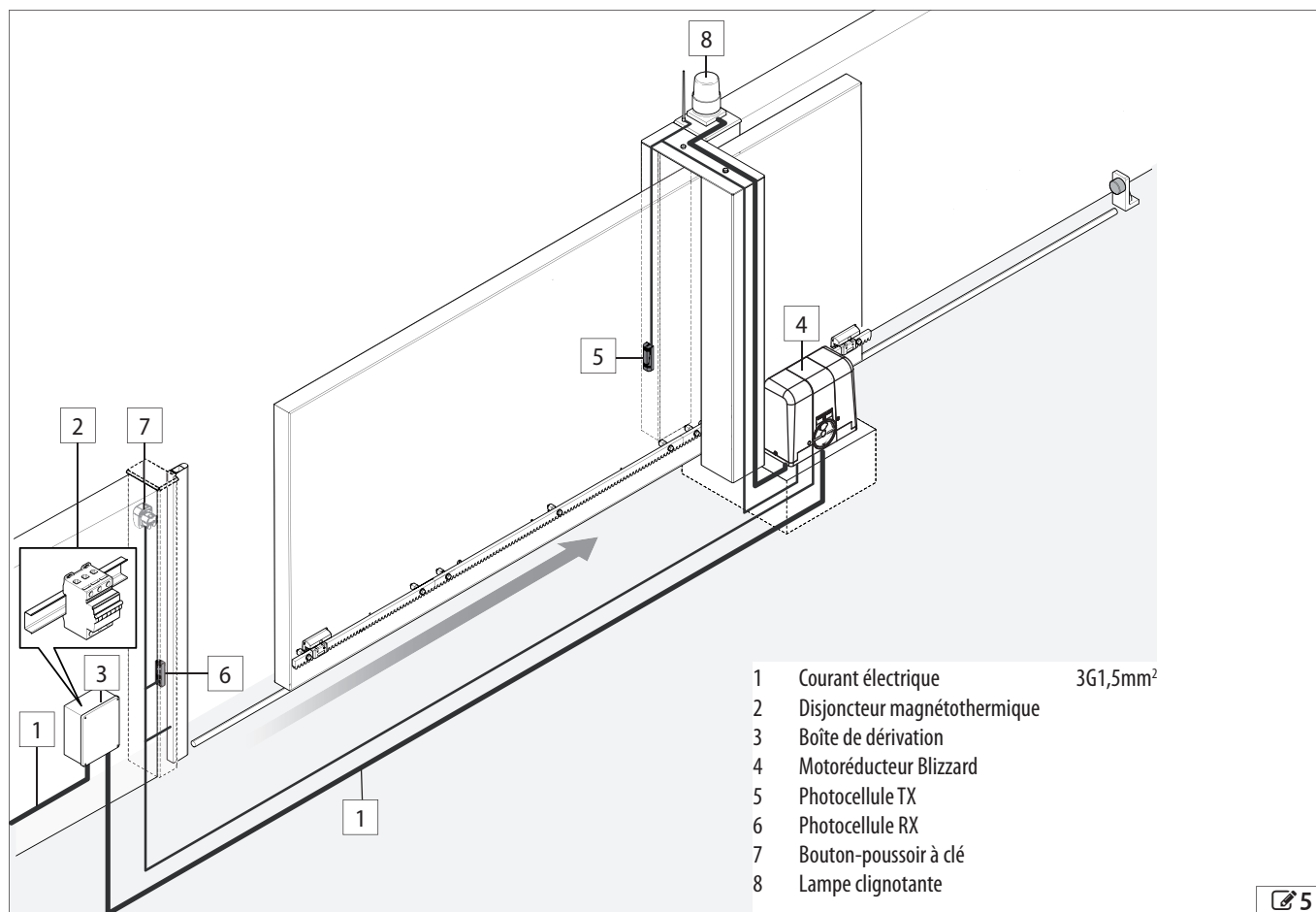
Respecter les hauteurs depuis le sol suivantes :

- accessoires de commande = minimum 150 cm

- boutons d'urgence = maximum 120 cm

4.3 INSTALLATION TYPE

L'installation type est une représentation purement illustrative et non exhaustive de l'application de BLIZZARD 500-900 C.



FRANÇAIS

Traduction de la notice originale

5. INSTALLATION

5.1 OUTILS NÉCESSAIRES

Travailler avec des outils et un équipement appropriés dans un milieu de travail conforme aux Réglementations en vigueur.

8 Symboles : outils de travail



CLÉ À SIX PANS ayant les dimensions indiquées

2x17 ; 13 ; 10 ; 8

INSTRUMENT avec RÉGLAGE du COUPLE - au besoin, par souci de sécurité, on indique un outil avec un réglage du couple et la valeur du COUPLE DE SERRAGE. Ex.: CLÉ À SIX PANS 6 réglée à 2,5 Nm



x.x Nm



2,5 Nm

6



CISEAUX D'ÉLECTRICIEN



MÈCHE DE PERCEUSE POUR LE MÉTAL ayant les dimensions indiquées

6,5 ; 5,5 ; 3,6



TARAUD ayant les dimensions indiquées (pour crémaillère en acier à visser)

M8



NIVEAU À BULLE



MÈTRE



ÉTAU À VIS



SOUDEUSE (pour crémaillère en acier à souder)



FLEXIBLE



CALIBRE



PINCES À DÉNUDER ET À SERTIR



TOURNEVIS PLAT ayant les dimensions indiquées

2,5

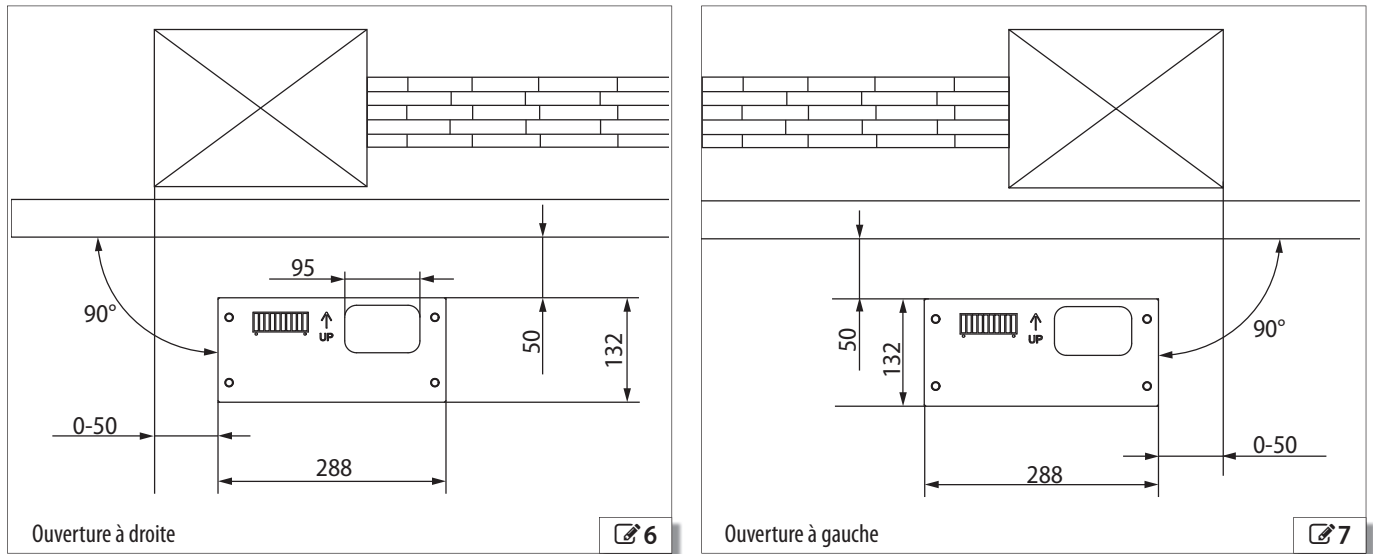


CLÉ TORX ayant les dimensions indiquées (carte électronique)

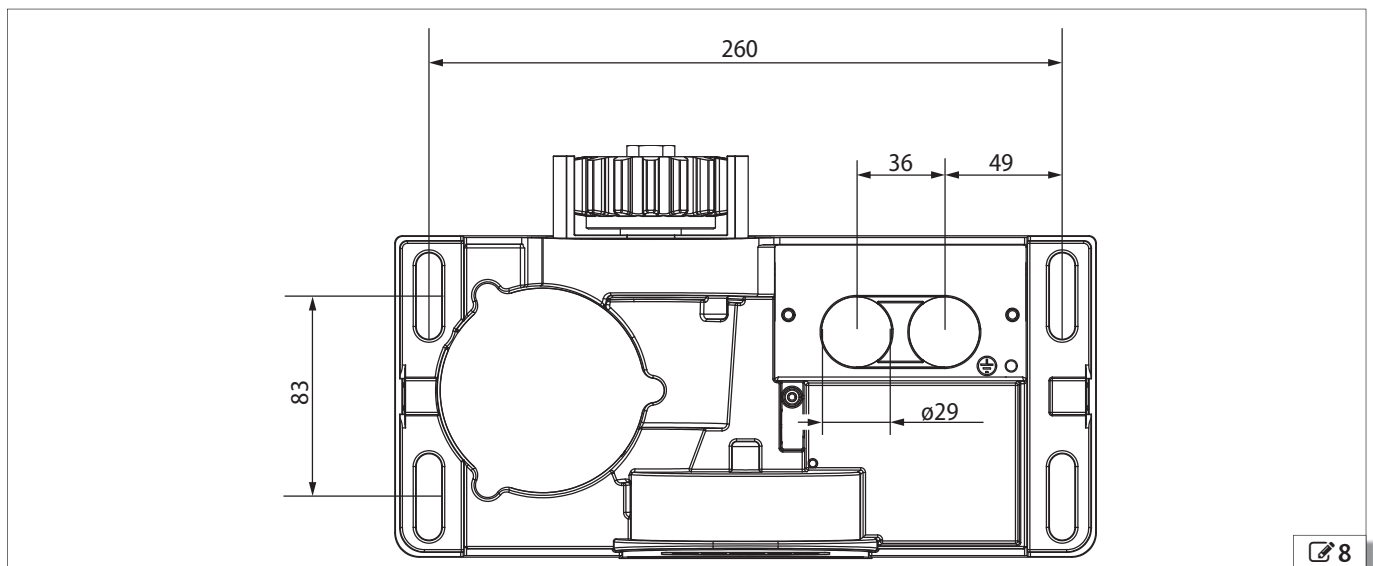
T20 ; T15

5.2 COTES D'INSTALLATION

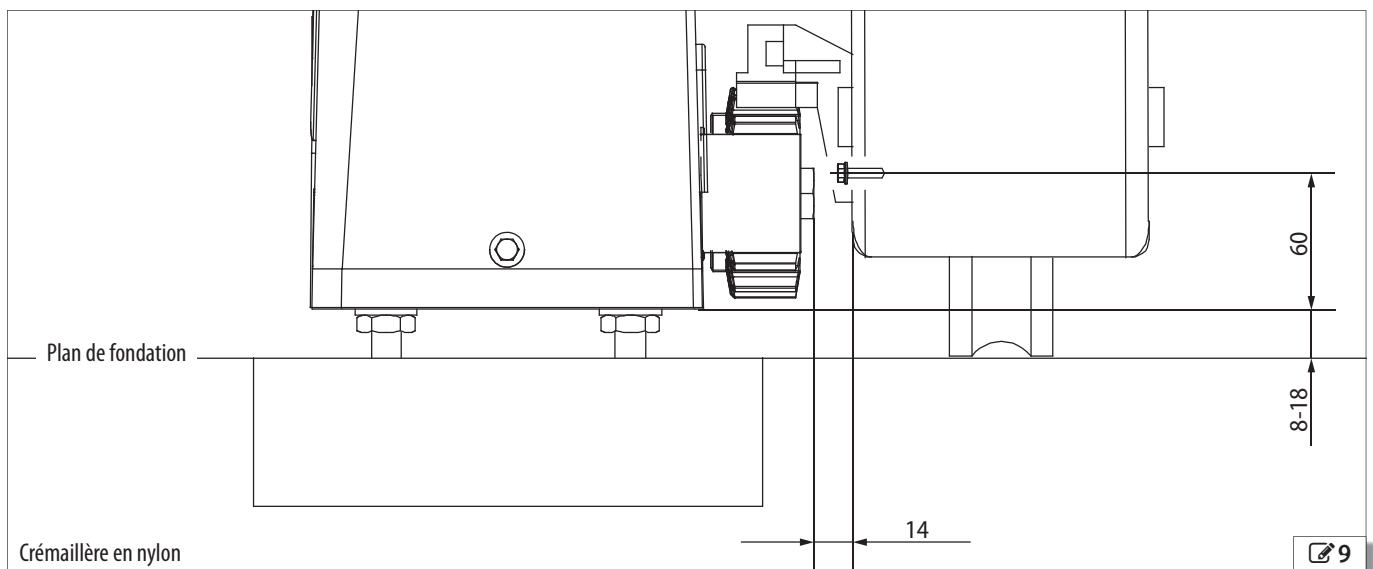
POSITIONNEMENT DE LA PLAQUE DE FONDATION

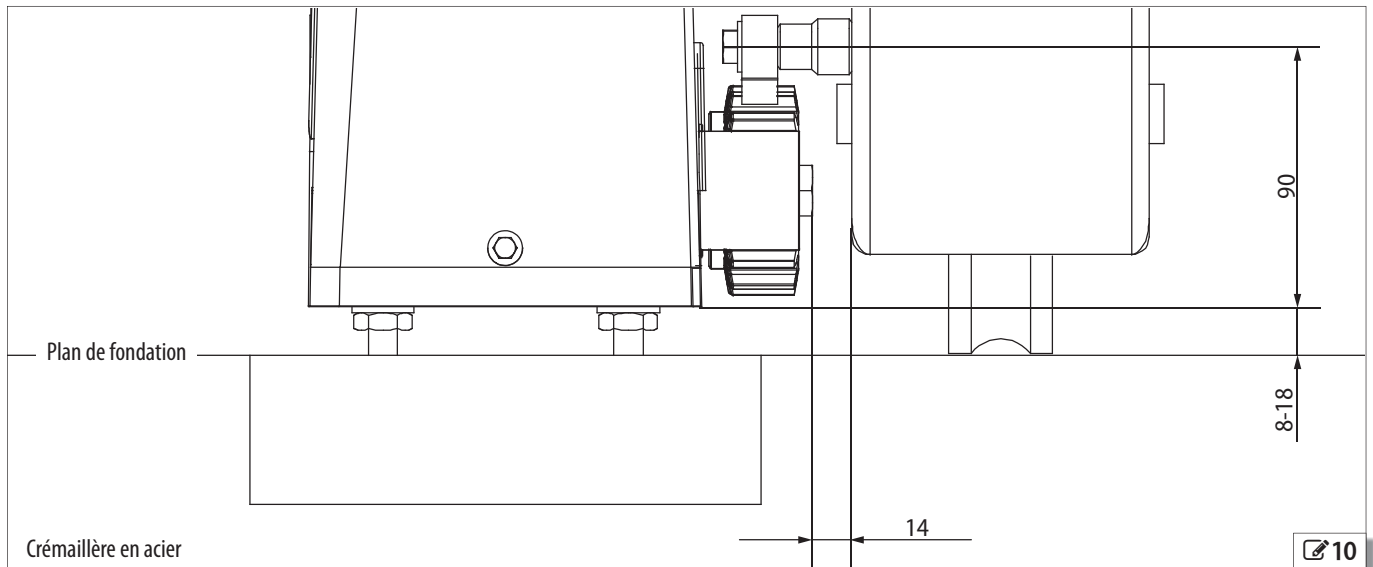


ENTRAXES



POSITIONNEMENT DE LA CRÉMAILLÈRE





5.3 PLAQUE DE FONDATION

RISQUES



ÉQUIPEMENT DE PROTECTION INDIVIDUELLE



- i** Avant toute opération, vérifier la présence des tubes passe-câble nécessaires (§ 4.3-[5](#)).
La plaque de fondation et la visserie correspondante sont des accessoires non compris dans la fourniture.

1. Assembler la plaque de fondation d'après la [11](#); serrer les écrous et les contre-écrous M10 fournis, en utilisant deux clés à six pans.
2. Réaliser une base en se référant aux [6](#) et [7](#) du § 5.2 et à la [12](#).
3. Faire sortir les tubes passe-câble par l'orifice ([12-1](#)) et sceller la plaque de fondation.

- i** Ne pas noyer la plaque dans le béton.
4. Au moyen d'un niveau à bulle, vérifier l'horizontalité et procéder éventuellement aux corrections nécessaires avant que le béton ne se solidifie ([12](#)).

5.4 FIXATION DU MOTORÉDUCTEUR

RISQUES

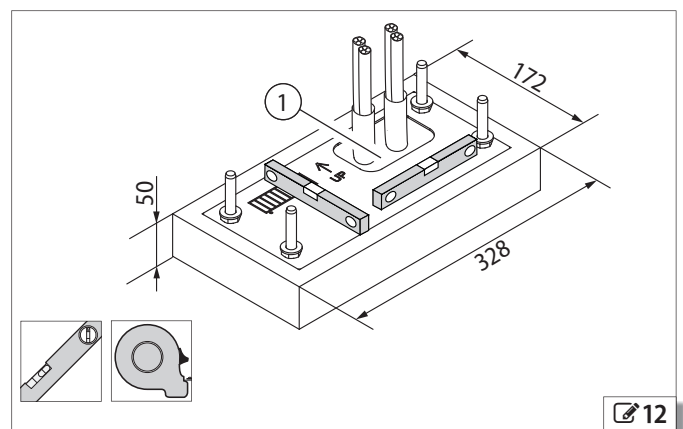
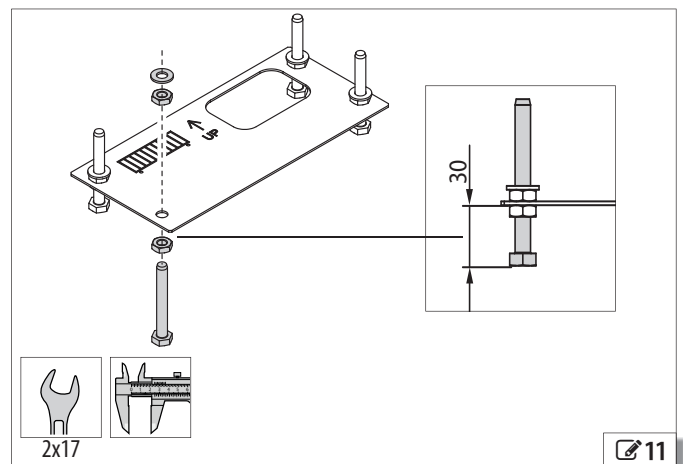


ÉQUIPEMENT DE PROTECTION INDIVIDUELLE



- i** Avant de continuer, attendre que le béton se soit solidifié.
- !** Soulever le motoréducteur en l'empoignant par la base.

1. Passer les câbles à travers les deux orifices présents sur le motoréducteur ([13-1](#)).
2. Positionner le motoréducteur en faisant coïncider les rainures et les vis de la plaque ([13-2](#)).
3. Passer les câbles à travers les passe-câble en plastique fournis; introduire les passe-câble dans les orifices ([13-3](#)).





Si un des deux orifices n'est pas utilisé pour passer les câbles, introduire le passe-câble en plastique intact.

4. Amener la base du motoréducteur à 18mm de la plaque de fondation, en agissant sur les quatre écrous d'appui (☞ 14-1).
5. Monter les quatre rondelles et les quatre contre-écrous M10, fournis avec la plaque de fondation, d'après la ☞ 14-2.
6. Respecter une distance de 13,5 mm entre le pignon et le vantail (§ 5.2-☞ 9-☞ 10).
7. Au moyen d'un niveau à bulle, vérifier l'horizontalité du motoréducteur (☞ 14) : procéder aux ajustements éventuels en agissant sur les écrous d'appui (☞ 14-1).
8. Insérer provisoirement les quatre contre-écrous avec les deux clés à six pans (☞ 14-1-2).

5.5 FONCTIONNEMENT MANUEL



Mettre l'installation hors tension et s'assurer que l'automatisme est à l'arrêt avant d'effectuer les opérations d'actionnement manuel et de rétablissement du fonctionnement automatique.

On peut fournir une serrure à clé personnalisée comme accessoire en option.

DÉVERROUILLAGE MANUEL

1. Ouvrir le bouchon en plastique sur le dispositif de déverrouillage (☞ 15-1).
2. Tourner la serrure en sens horaire, avec une pièce de monnaie ou au moyen de la clé personnalisée (☞ 15-1).
3. Tourner la poignée en sens horaire (☞ 15-2).

RÉTABLISSEMENT DU FONCTIONNEMENT AUTOMATIQUE

1. Tourner la poignée en sens inverse horaire.
2. Tourner la serrure en sens inverse horaire.
3. Actionner le portail manuellement jusqu'à l'engrènement du système mécanique.

5.6 MONTAGE DE LA CRÉMAILLÈRE

RISQUES



ÉQUIPEMENT DE PROTECTION INDIVIDUELLE



Les accessoires d'installation des crémaillères contiennent des vis pour les vantaux en aluminium ou en acier. Utiliser des vis spécifiques si ces derniers sont réalisés avec des matériaux différents.

Ne pas utiliser de graisses ou d'autres lubrifiants.

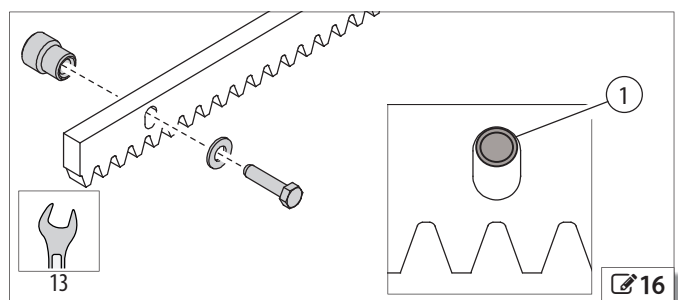
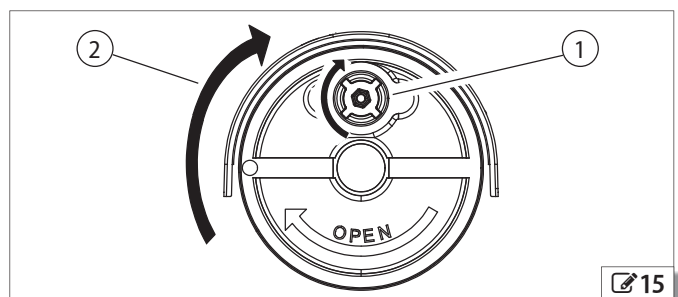
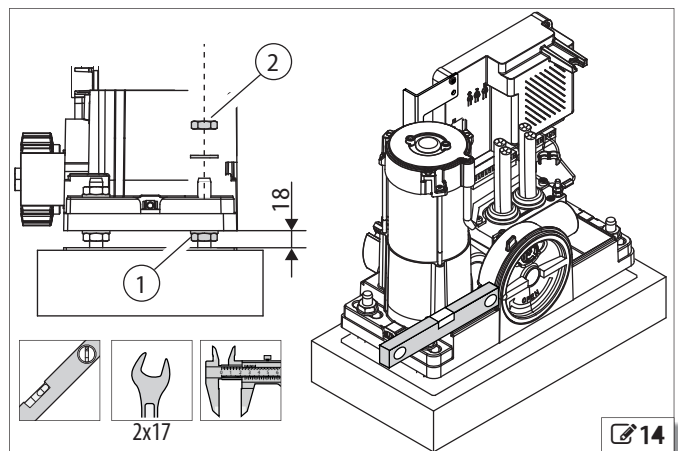
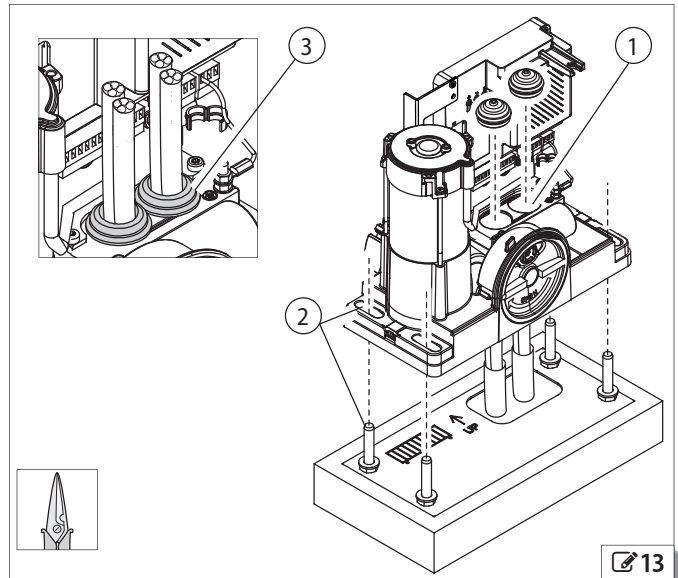
Déverrouiller le motoréducteur et fermer le portail manuellement (§ 5.5).

CRÉMAILLÈRE EN ACIER ET ENTRETOISES À SOUDER

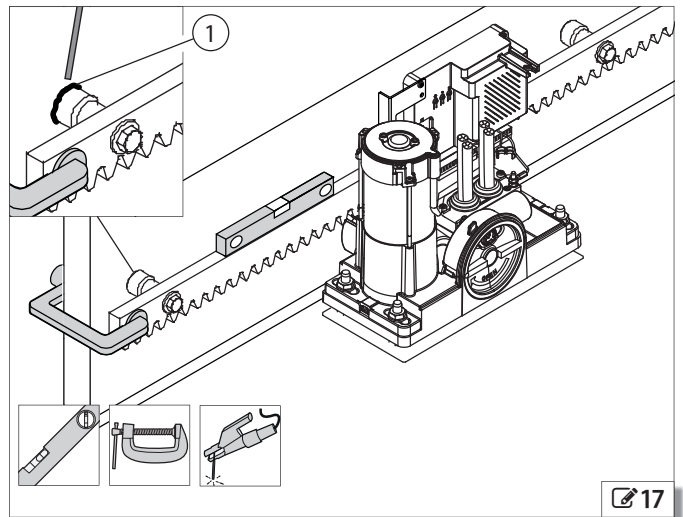


Ne souder les éléments de la crémaillère ni aux entretoises, ni entre eux.

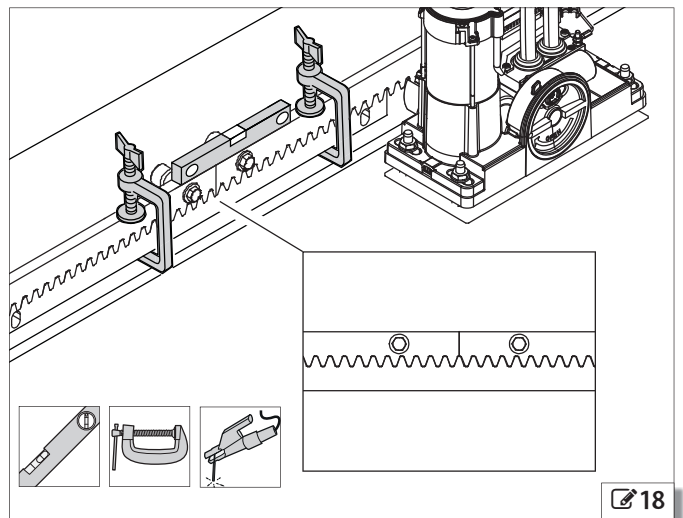
1. Assembler les entretoises et les vis dans la partie supérieure des rainures (☞ 16-1) : cela permettra les ajustements futurs en cas d'affaissement du rail.



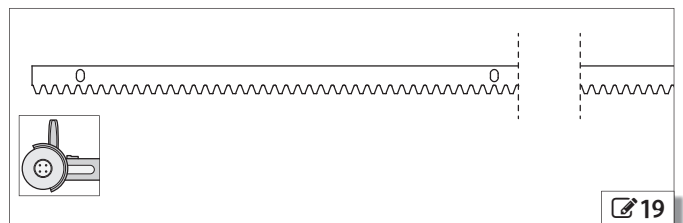
2. Poser l'ensemble assemblé sur le pignon.
3. Au moyen d'un étau à vis et d'un niveau à bulle, fixer l'élément au vantail en en vérifiant l'horizontalité (☞ 17).
4. Souder l'entretoise sur le vantail (☞ 17-1).
5. Faire avancer le vantail, en vérifiant que l'élément est posé sur le pignon.
6. Vérifier l'horizontalité ; souder les deux entretoises restantes, en répétant les opérations indiquées aux points 5 et 6.
7. Au besoin, assembler un autre élément de la crémaillère d'après le point 1.
8. Poser l'élément sur le pignon en le rapprochant du précédent ; à l'aide d'un troisième élément, d'étaux à vis et d'un niveau à bulle, mettre les dentures en phase et vérifier l'horizontalité (☞ 18).
9. Souder les entretoises en répétant les opérations indiquées aux points 5, 6 et 7.
10. Ajouter d'autres éléments de la crémaillère jusqu'à ce que la longueur du portail soit entièrement couverte.
11. Au cas où un élément serait trop long, le couper avec une meuleuse à proximité d'une des rainures (☞ 19).



☞ 17



☞ 18



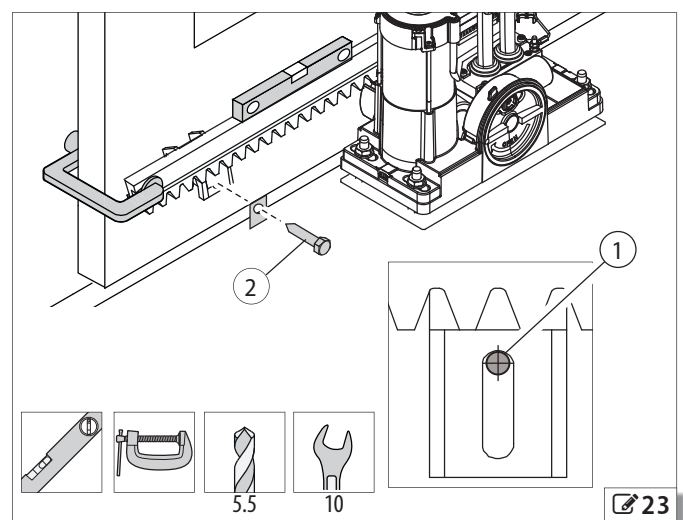
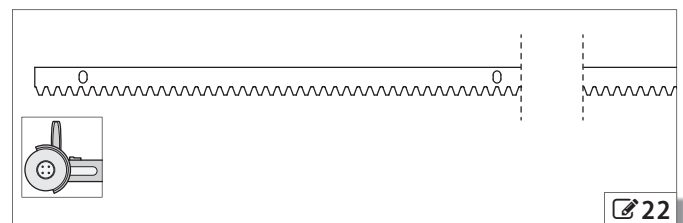
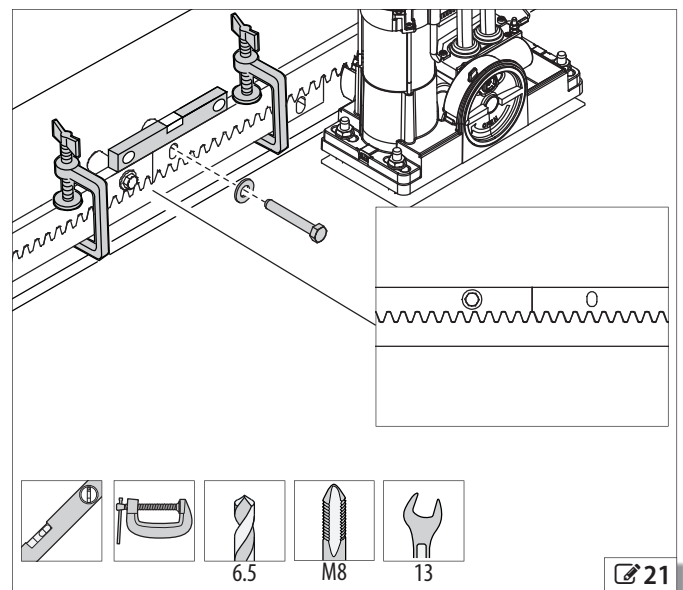
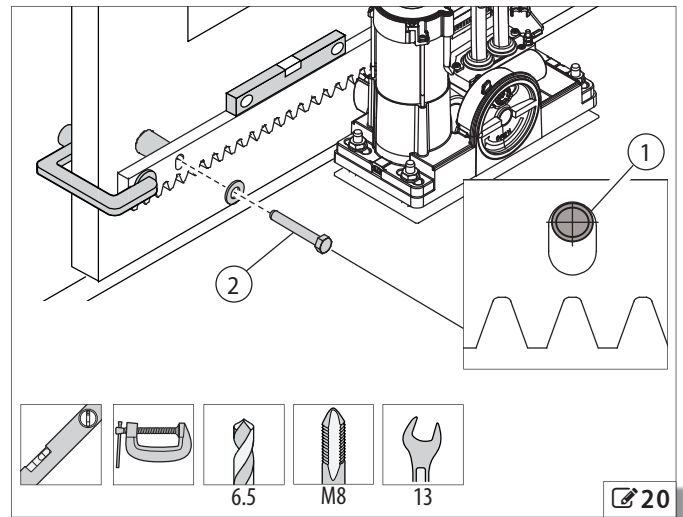
☞ 19

CRÉMAILLÈRE EN ACIER ET ENTRETOISES À VISSER

1. Poser un élément de la crémaillère sur le pignon (🔗 20).
2. Positionner les entretoises dans la partie supérieure des rainures (🔗 20-1) : cela permettra les ajustements futurs en cas d'affaissement du rail.
3. Au moyen d'un niveau à bulle et d'un étau à vis, fixer l'élément au vantail en en vérifiant l'horizontalité (🔗 20).
4. Marquer le point de perçage sur le portail (🔗 20-1). Percer un trou d'un diamètre de 6,5mm et tarauder avec un taraud M8. Serrer la vis de l'entretoise avec la rondelle correspondante (🔗 20-2).
5. Faire avancer le vantail, en vérifiant que l'élément est posé sur le pignon.
6. Visser les deux entretoises restantes, en répétant les opérations indiquées aux points 5 et 6.
7. Au besoin, prendre un autre élément de la crémaillère ; le poser sur le pignon en le rapprochant du précédent ; à l'aide d'un troisième élément, d'étaux à vis et d'un niveau à bulle, mettre les dentsures en phase et vérifier l'horizontalité (🔗 21).
8. Monter l'élément en répétant les opérations indiquées aux points 5, 6 et 7.
9. Ajouter d'autres éléments de la crémaillère jusqu'à ce que la longueur du portail soit entièrement couverte.
10. Au cas où un élément serait trop long, le couper avec une meuleuse à proximité d'une des trois rainures (🔗 22).

CRÉMAILLÈRE EN NYLON ET VISSERIE

1. Poser un élément de la crémaillère sur le pignon (🔗 23).
2. Au moyen d'un niveau à bulle et d'un étau à vis, fixer l'élément au vantail en en vérifiant l'horizontalité (🔗 23).
3. Marquer le point de perçage sur le vantail, dans la partie supérieure de la rainure (🔗 23-1) : cela permettra les ajustements futurs en cas d'affaissement du rail.
4. Si l'épaisseur du tube est inférieure à 5 mm, serrer la vis autoforeuse avec la rondelle correspondante ; si l'épaisseur du tube est supérieure à 5 mm, réaliser un perçage d'un diamètre de 5,5 mm et utiliser une vis autotaraudeuse TE6,3x25 à la place de la vis autoforeuse (🔗 23-2).
5. Faire avancer le vantail, en vérifiant que l'élément est posé sur le pignon.
6. Vérifier l'horizontalité ; visser les deux vis restantes, en répétant les opérations indiquées aux points 4, 5 et 6.



7. Au besoin, prendre un autre élément de la crémaillère ; le poser sur le pignon en le rapprochant du précédent ; à l'aide d'un niveau à bulle, vérifier l'horizontalité (☞ 24).
8. Monter l'élément en répétant les opérations indiquées aux points 4, 5, 6 et 7.
9. Ajouter d'autres éléments de la crémaillère jusqu'à ce que la longueur du portail soit entièrement couverte.
10. Au cas où un élément serait trop long, le couper avec une meuleuse à proximité d'une des trois rainures (☞ 25).

5.7 RÉGLAGES ET VÉRIFICATIONS

RISQUES

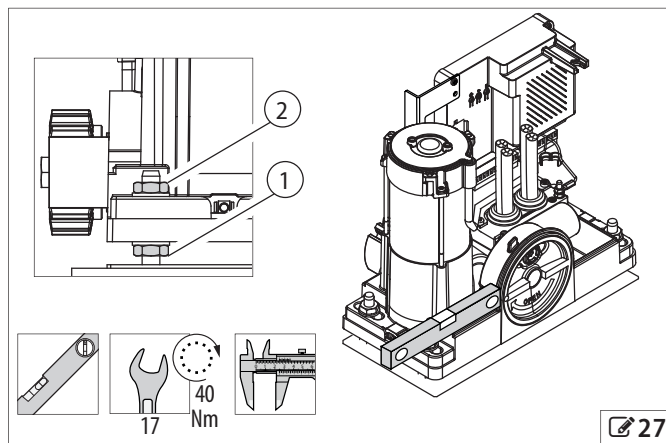
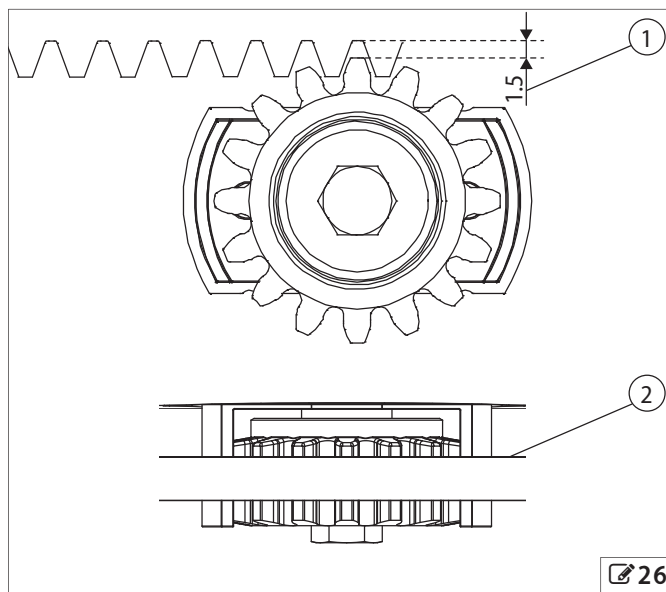
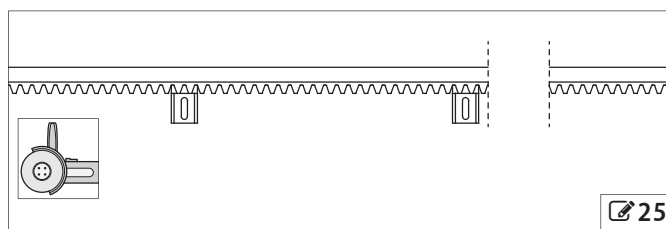
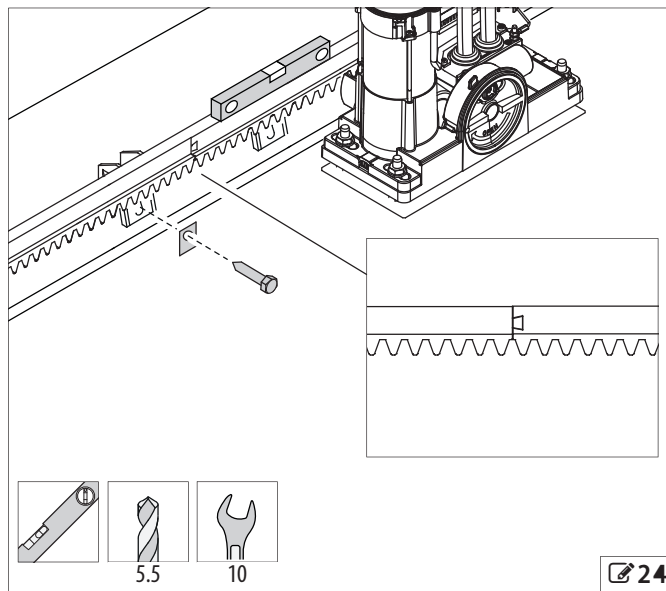


ÉQUIPEMENT DE PROTECTION INDIVIDUELLE

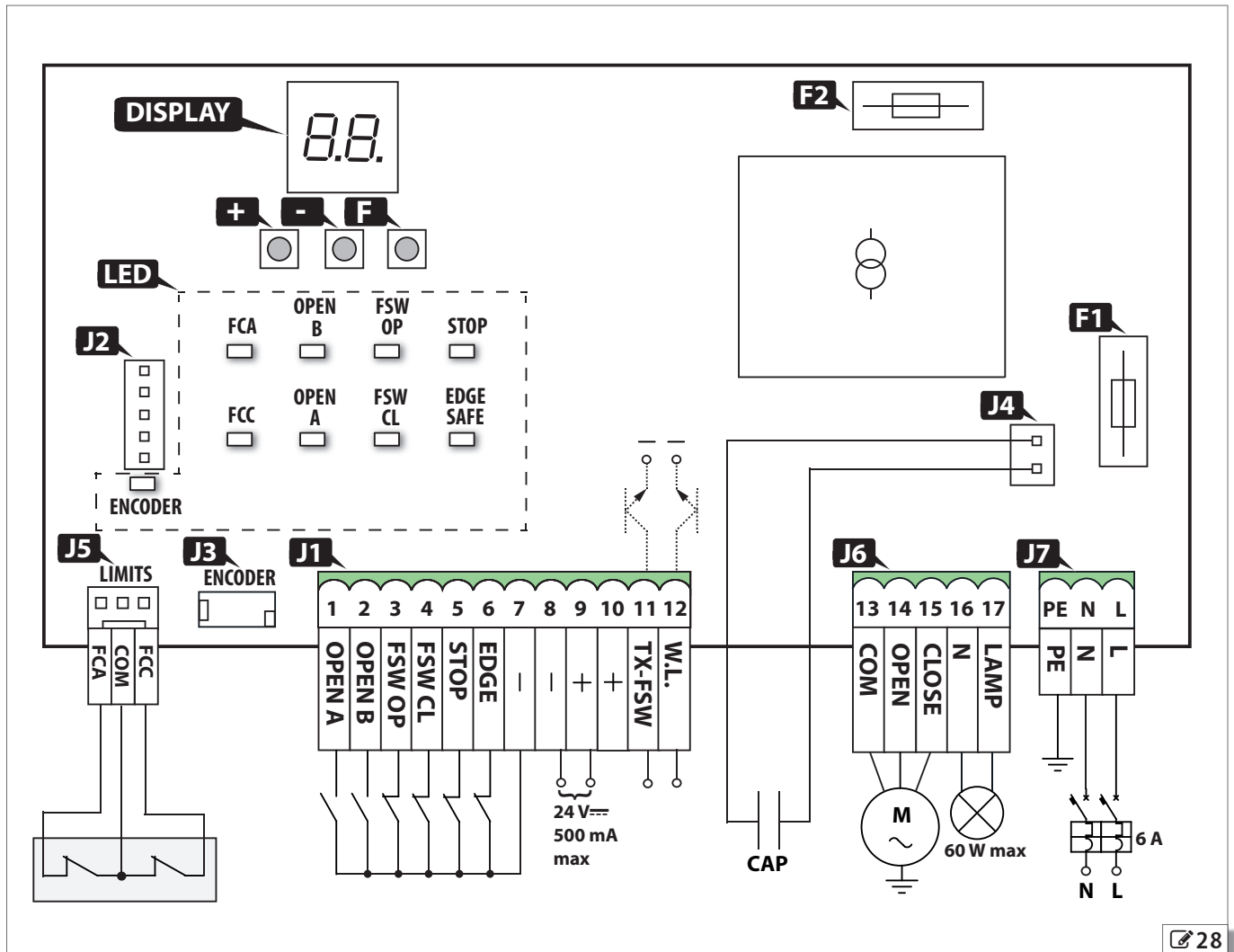


Les opérations décrites dans ce paragraphe sont fondamentales pour l'intégrité et le fonctionnement du motoréducteur.

1. Au terme du montage de la crémaillère, abaisser le motoréducteur de 1,5 mm (☞ 26-1), en agissant sur les quatre écrous d'appui (☞ 27-1).
2. Vérifier l'horizontalité du motoréducteur au moyen d'un niveau à bulle (☞ 27).
3. Serrer les quatre contre-écrous supérieurs en appliquant un couple minimum de 40Nm (☞ 27-2), avec une clé à six pans simples et une clé dynamométrique.
4. Actionner le portail manuellement et vérifier que :
 - il existe une distance de 1,5 mm entre les dentures de la crémaillère et le pignon ;
 - la crémaillère reste à l'intérieur du pignon sur toute la course (☞ 26-2) ;
 - le vantail et le motoréducteur n'interfèrent en aucun point ;
 - il n'y a pas de frottements.



6. CARTE ÉLECTRONIQUE



28

LÉGENDE :

J1	Bornier pour accessoires
J2	Connecteur pour récepteur à GENIUS 5 broches
J3	Connecteur rapide pour encodeur
J4	Connecteur rapide pour condensateur de démarrage
J5	Connecteur rapide pour capteur magnétique de fin de course
J6	Bornier pour moteur et lampe clignotante
J7	Bornier pour alimentation principale
F1	Fusible pour alimentation principale
F2	Fusible pour alimentation accessoires

LEDs :

FCA	Fin de course
FCC	Fin de course
OPEN B	Commande d'ouverture partielle
OPEN A	Commande d'ouverture totale
FSW OP	Photocellules d'ouverture
FSW CL	Photocellules de fermeture
STOP	Arrêt automatisme
EDGE SAFE	Contact N.C. pour bords sensibles
ENCODEUR	Encodeur incrémentiel

9 Données techniques

	SPRINT 382 (230 V~)	SPRINT 383 (115 V~)
Courant électrique	230 V~ (+6%...-10%) 50 Hz	115 V~ (+6%...-10%) 60 Hz
Puissance maxi	10 W	10 W
Puissance maxi moteur	1000 W	1200 W
Charge maxi accessoires 24 V=	500 mA	500 mA
F1	5 A	10 A
F2	800 mA	800 mA
Température ambiante d'utilisation	-20 °C +55 °C	-20 °C +55 °C
Lampe clignotante	230 V~ - 60 W	115 V~ - 60 W

6.1 BORNIER ET CONNECTEURS

i Respecter la charge maxi des sorties.

J1

Bornier pour la connexion des entrées et des sorties (🔧 29).

🔌 10 J1 - Entrées et sorties

ENTRÉES :

- 1 OPEN A** Contact N.O. ; s'il est actif, il commande l'ouverture totale du portail. Si l'on utilise plusieurs contacts, ils doivent être connectés en parallèle (🔧 30).
- 2 OPEN B** Contact N.O. ; s'il est actif, il commande l'ouverture partielle du portail. Si l'on utilise plusieurs contacts, ils doivent être connectés en parallèle (🔧 30).
- 3 FSW OP** Contact N.C. pour photocellules en ouverture (§ 6.2).
- 4 FSW CL** Contact N.C. pour photocellules en fermeture (§ 6.2).
- 5 STOP** Contact N.C. d'arrêt (§ 6.2).
- 6 EDGE** Contact N.C. pour bords sensibles (§ 6.2).

SORTIES :

- 7-8 -** Négatif accessoires.
- 9-10 +** Positif accessoires (24 V $\overline{\text{=}}$ /500 mA maxi).
- 11 TX-FSW** Sortie Test Failsafe. Elle fournit un pôle négatif pour les accessoires (100 mA max). Elle est utilisable pour effectuer un test de fonctionnement des sécurités reliées aux entrées FSW OP, FSW CL et EDGE. Si le test échoue, le motoréducteur ne commande pas le mouvement. Se rapporter au § 6.2 e § 7.4-🔌 15.
- 12 W.L.** Sortie programmable (100 mA maxi). Lorsqu'elle est active, elle fournit un pôle négatif pour les accessoires. Par défaut : lampe témoin (§ 7.4-🔌 15-SP).

J2

Connecteur rapide pour l'embrochage du récepteur radio GENIUS 5 broches (accessoires en option). Insérer le récepteur lorsque la carte est hors tension.

J3

Connecteur rapide pour l'embrochage de l'encodeur (accessoire en option sur certains modèles).

J4

Connecteur rapide pour l'embrochage du condensateur de démarrage. En alternative, on peut connecter le condensateur entre les bornes 14 et 15 de J6.

J5

Connecteur rapide pour l'embrochage du capteur magnétique de fin de course.

J6

Bornier pour la connexion du moteur et de la lampe clignotante (🔧 31). Le câble du moteur électrique est connecté en phase de production.

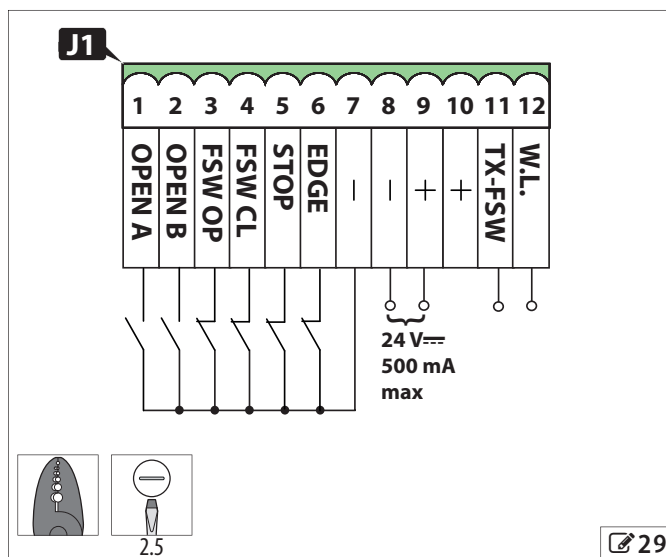
🔌 11 J6 - Moteur et lampe clignotante

SORTIE MOTEUR :

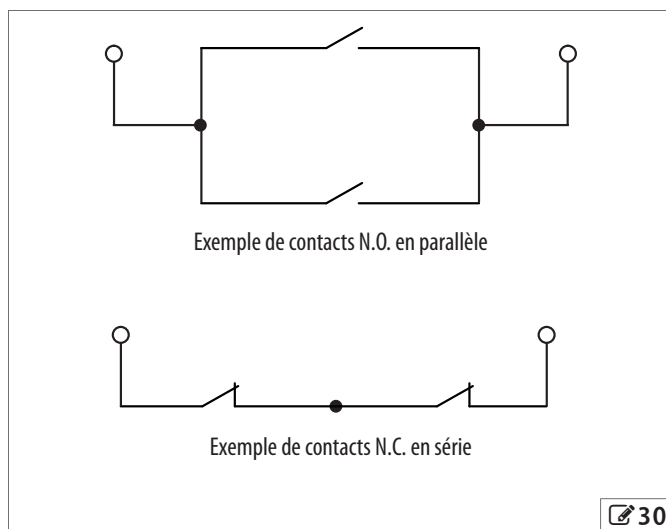
13 COM	Commun	Gris
14 OPEN	Phase d'ouverture	Noir
15 CLOSE	Phase de fermeture	Marron

SORTIE LAMPE CLIGNOTANTE :

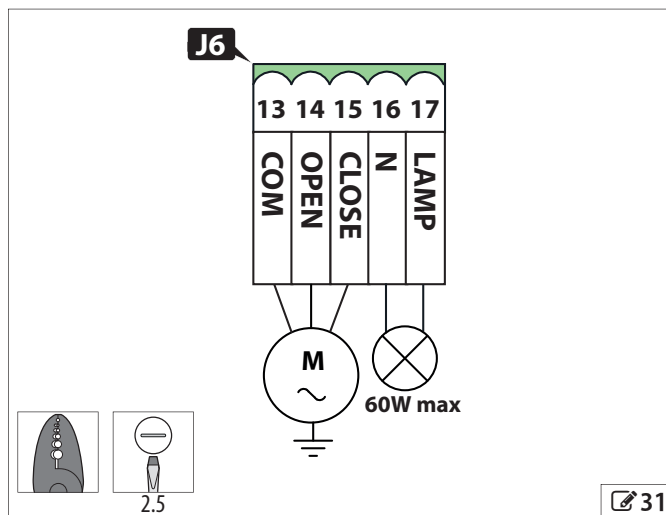
16 N	Neutre
17 LAMP	Phase de la lampe clignotante (230/115 V \sim) : sortie active durant les mouvements et durant le préclignotement sélectionné en Programmation (§ 7.4-🔌 15-PF).



🔧 29



🔧 30



🔧 31

6.2 PHOTOCELLULES ET SÉCURITÉS



L'absorption maximale de la borne 11 est 100 mA : en cas d'absorption plus importante le remplacer par un pôle négatif pour les accessoires et ne pas activer les fonctions F_{Σ} et $5A$ en Programmation Avancée.

Les contacts décrits dans ce paragraphe sont N.C.

STOP

☞ 32 - S'il est actif, il bloque le fonctionnement du motoréducteur. Si l'on utilise plusieurs contacts, ceux-ci doivent être connectés en série (☞ 30). Si l'on n'utilise aucun contact, ponter les bornes 5 et 7-8.

EDGE

☞ 33 - S'il est actif, il inverse le mouvement pendant 2 s et bloque le fonctionnement du motoréducteur. Il est généralement utilisé pour connecter les bords sensibles. Si l'on utilise plusieurs contacts, ceux-ci doivent être connectés en série (☞ 30). Si l'on n'utilise aucun contact, ponter les bornes 6 et 11.

PHOTOCELLULES EN OUVERTURE (FSW OP)

☞ 34 - Si elles sont actives, elles interviennent durant le mouvement d'ouverture du portail ; les conséquences sont déterminées par une fonction en Programmation Avancée (§ 7.4-☞ 15-OP). Si l'on utilise plusieurs contacts, ceux-ci doivent être connectés en série. (☞ 36). Si l'on n'utilise aucune photocellule, ponter les bornes 3 et 11.

PHOTOCELLULES EN FERMETURE (FSW CL)

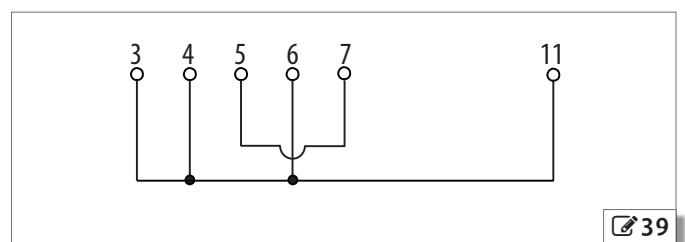
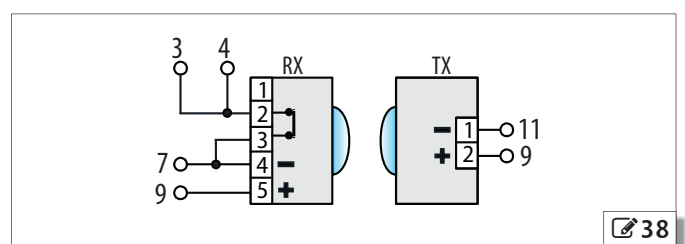
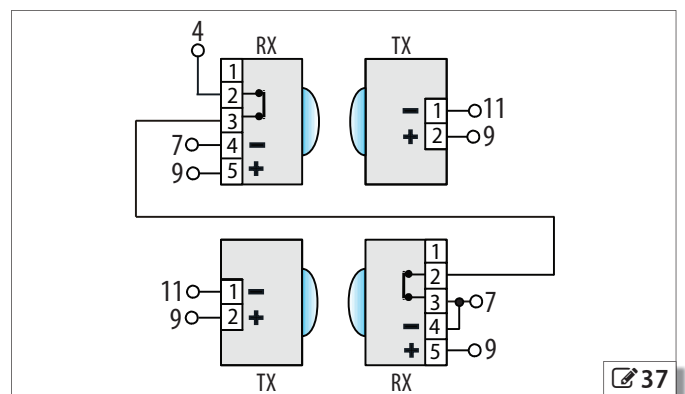
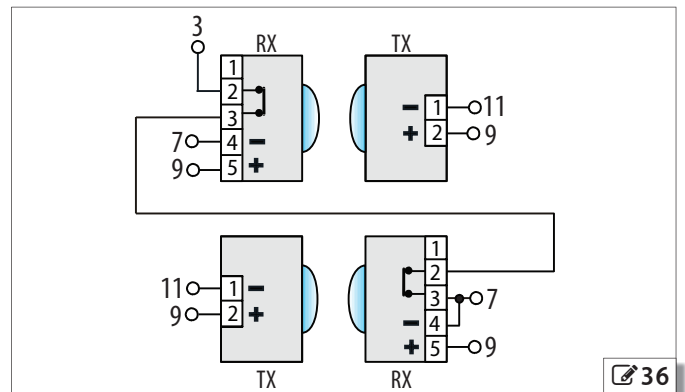
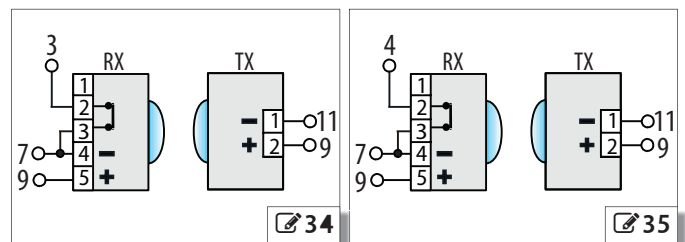
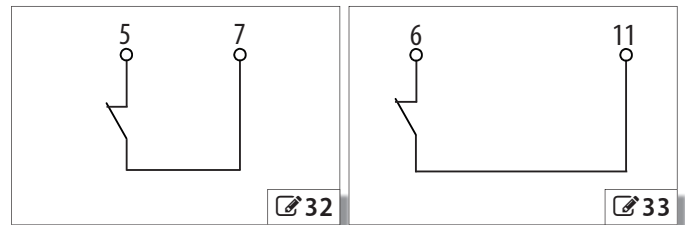
☞ 35 - Si elles sont actives, elles interviennent durant le mouvement de fermeture du portail ; les conséquences sont déterminées par une fonction en Programmation Avancée (§ 7.4-☞ 15-CP). Si l'on utilise plusieurs contacts, ceux-ci doivent être connectés en série. (☞ 37). Si l'on n'utilise aucune photocellule, ponter les bornes 4 et 11.

PHOTOCELLULES EN OUVERTURE ET FERMETURE

Dans ☞ 38 est représenté l'exemple d'un couple de cellules photoélectriques en ouverture et fermeture. Les conséquences de leur emploi sont décrites dans le § 9.

AUCUN CONTACT DE SÉCURITÉ

Si l'on n'utilise aucun contact de sécurité, ponter les bornes d'après ☞ 39.



FRANÇAIS
Traduction de la notice originale

7. MISE EN SERVICE



Durant le fonctionnement, il existe un risque de coincement des doigts et des mains entre la crémaillère, le pignon et le carter.

Le corps du moteur électrique peut atteindre de hautes températures durant le fonctionnement.

En présence de l'accessoire encodeur (☞ 42), s'assurer que celui-ci est raccordé à la carte et activer le paramètre correspondant en programmation avancée (§ 7.4 ☞ 15-EC).



Si la lampe clignotante est connectée à la carte, elle signale que l'automatisme est en mouvement.

7.1 ALIMENTATION ET MISE À LA TERRE

RISQUES



Mettre l'installation hors tension avant de réaliser les connexions et avant de démonter la protection en plastique de la carte électronique. S'assurer que l'on a remonté la protection en plastique avant de mettre le système sous tension. Ne pas enlever le fil de terre raccordé à la borne PE de J7 (☞ 40-1).

1. Sertir les fils de terre du moteur électrique avec ceux du circuit, en utilisant la cosse fournie (☞ 40-2).
2. Monter la cosse, la rondelle et l'écrou M5 fournis sur la prise de terre du motoréducteur (☞ 40-3). Serrer l'écrou.
3. Raccorder les fils de phase et de neutres respectivement aux bornes L et N de J7 (☞ 40-4).

☞ 12 J7 - Alimentation

PE	Terre : ne pas enlever le fils connecté.
N	Neutre
L	Phase



Bloquer les fils d'alimentation de réseau avec le collier prévu (☞ 41-1).

4. Mettre l'installation sous tension.

7.2 VÉRIFICATION DES LEDS

1. Amener manuellement le portail à la mi-course.
2. Vérifier que l'état des LEDs est celui illustré dans ☞ 13. Dans le cas contraire, contrôler les connexions (§ 6).

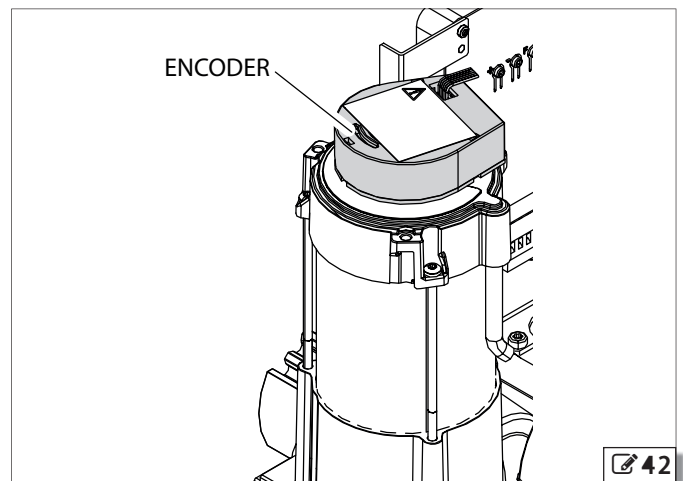
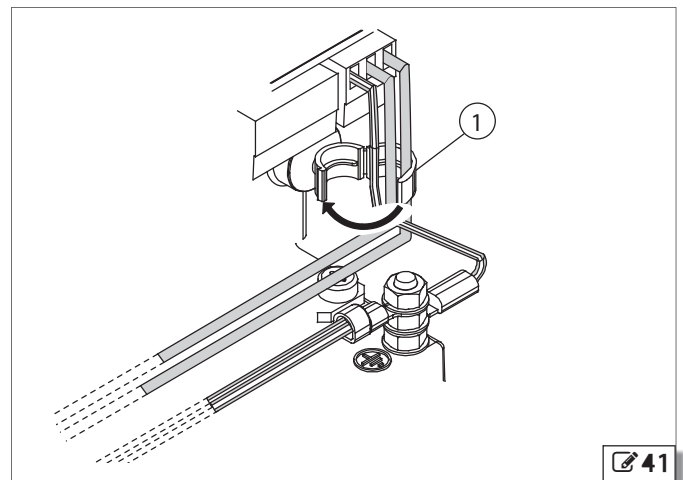
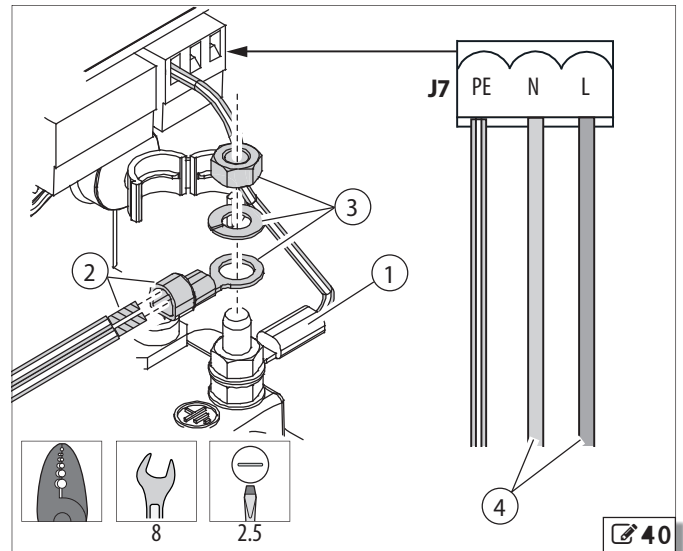
☞ 13 Vérification des LEDs

	ETAT	SIGNIFICATION
FCA	■	§ 7.3
FCC	■	§ 7.3
OPEN B	□	Commande d'ouverture partielle pas active
OPEN A	□	Commande d'ouverture totale pas active
FSW OP	■	Photocellules d'ouverture pas engagées
FSW CL	■	Photocellules de fermeture pas engagées
STOP	■	Arrêt pas active
EDGE SAFE	■	Arrêt pas actif
ENCODER	■ / □	Clignotant durant le mouvement

Légende :

□ = LED éteinte = contact ouvert

■ = LED allumée = contact fermé



7.3 INSTALLATION DES FINS DE COURSE

RISQUES



ÉQUIPEMENT DE PROTECTION INDIVIDUELLE



OUVERTURE À DROITE (🔧 43)

ETAT	LED FCA	LED FCC
FIN DE COURSE DE FERMETURE ENGAGÉ	■	□
AUCUN FIN DE COURSE ENGAGÉ	■	■
FIN DE COURSE D'OUVERTURE ENGAGÉ	□	■

OUVERTURE À GAUCHE (🔧 44)

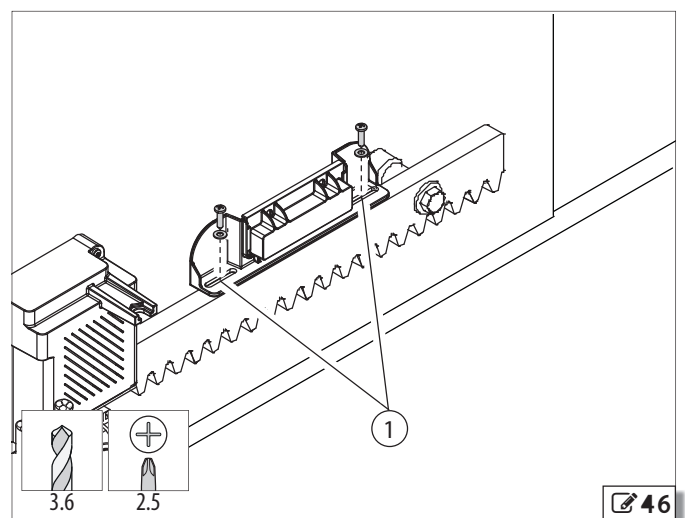
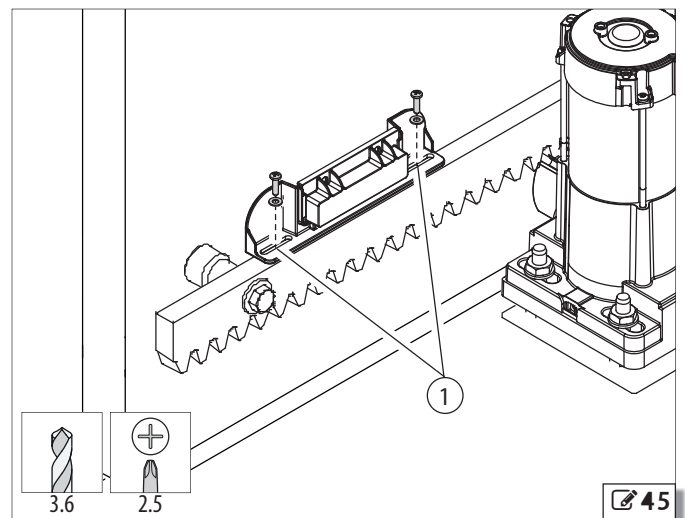
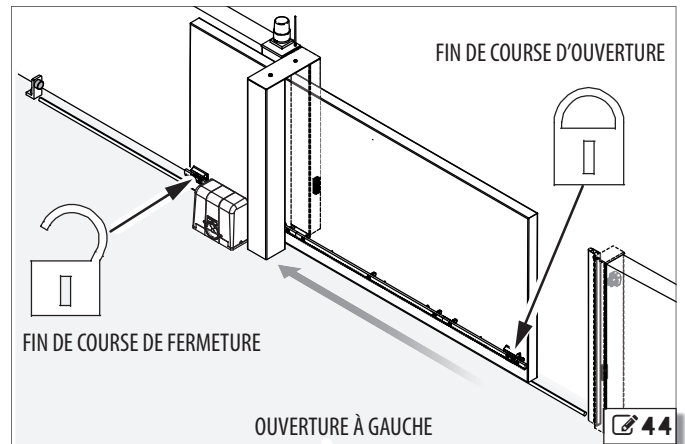
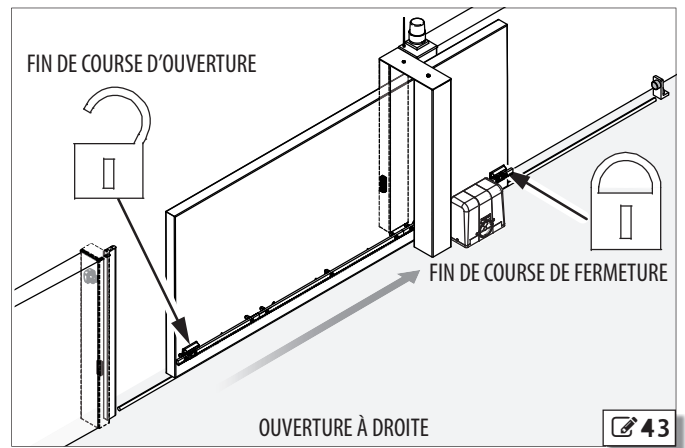
ETAT	LED FCA	LED FCC
FIN DE COURSE DE FERMETURE ENGAGÉ	□	■
AUCUN FIN DE COURSE ENGAGÉ	■	■
FIN DE COURSE D'OUVERTURE ENGAGÉ	■	□

Légende:

□ = LED éteinte = fin de course engagé

■ = LED allumée = fin de course pas engagé

1. Amener manuellement le portail au niveau du point de fermeture.
2. Positionner le fin de course magnétique de fermeture (🔧 45) sur la crémaillère, en cherchant le point au niveau duquel la LED correspondante s'éteint.
3. Marquer le centre des rainures du fin de course sur la crémaillère ; ouvrir le portail manuellement de 1 m.
4. Réaliser un perçage d'un diamètre de 3,6 mm au niveau des points centraux des rainures. Fixer le fin de course en utilisant les deux vis autotaraudeuses de 3,9x16 et les deux rondelles fournies (🔧 45-1).
5. Ramener le portail mobile manuellement au niveau du point d'arrêt en fermeture et vérifier que la LED correspondante s'éteint. Dans le cas contraire, régler la position du fin de course en utilisant les rainures.
6. Amener manuellement le portail au niveau du point d'ouverture.
7. Positionner le fin de course magnétique d'ouverture (🔧 46) sur la crémaillère, en cherchant le point au niveau duquel la LED correspondante s'éteint.
8. Marquer le centre des rainures du fin de course sur la crémaillère; fermer le portail manuellement de 1 m.
9. Réaliser un perçage d'un diamètre de 3,6 mm au niveau des points centraux des rainures. Fixer le fin de course en utilisant les deux vis autotaraudeuses de 3,9x16 et les deux rondelles fournies (🔧 46-1).
10. Ramener le portail manuellement au niveau du point d'ouverture et vérifier que la LED correspondante s'éteint. Dans le cas contraire, régler la position du fin de course en utilisant les rainures.



7.4 PROGRAMMATION

La carte électronique contient deux menus de Programmation : De base et Avancée.

i Pour mémoriser les modifications apportées aux fonctions, il est nécessaire de faire défiler les menus jusqu'à l'état du portail (SE). Si le courant est coupé avant la mémorisation, toutes les modifications apportées seront perdues.

Pour rétablir les valeurs par défaut de toutes les fonctions, ouvrir le contact EDGE (LED EDGE SAFE éteinte) et appuyer simultanément sur les boutons +, - et F pendant 5 s.

PROGRAMMATION DE BASE

1. Pour accéder au menu, maintenir le bouton F enfoncé : l'afficheur indique la première fonction (L0).

i L'afficheur continue à montrer le nom de la fonction tandis que le bouton F reste enfoncé.

2. Relâcher le bouton F : l'afficheur indique la valeur de la fonction.
3. Appuyer sur les boutons + o - pour modifier la valeur de la fonction.
4. Maintenir le bouton F enfoncé pour passer à la fonction successive.

PROGRAMMATION AVANCÉE

1. Pour accéder au menu, maintenir le bouton F enfoncé et appuyer sur le bouton + : l'afficheur indique la première fonction (b0).
2. Relâcher le bouton +, en enfonçant le bouton F.

i L'afficheur continue à montrer le nom de la fonction tandis que le bouton F reste enfoncé.

3. Relâcher le bouton F : l'afficheur indique la valeur de la fonction.
4. Appuyer sur les boutons + o - pour modifier la valeur de la fonction.
5. Maintenir le bouton F enfoncé pour passer à la fonction successive.

14 Programmation De base

PROGRAMMATION DE BASE Par défaut

L0 Logiques de fonctionnement (§ 9): EP

- R = Automatique ;
- RP = Automatique "Pas-à-Pas" ;
- S = Automatique "Sécurité" ;
- E = Semi-automatique ;
- EP = Semi-automatique "Pas-à-Pas" ;
- C = Homme Mort ;
- b = Semi-automatique "B" ;
- bC = Mixte (b en ouverture / C en fermeture).

PA Temps de pause : 2.0

N'a d'effet que si l'on a sélectionné une logique automatique. Réglable de 0 à 59, avec des intervalles de 1s. Ensuite, l'affichage change en minutes et en dizaines de secondes (séparées par un point) avec des intervalles de 10 s, jusqu'à la valeur maximale de 4.1.

Ex. : 2,5=2 min. et 50 s.

F0 Force : 20

Règle la force du motoréducteur.

- 01 = Force minimale ;
- 50 = Force maximale.

di Direction d'ouverture : -3

Indique le mouvement d'ouverture du portail, en prenant comme référence le corps du motoréducteur (§ 7.3).

- 3 = Mouvement d'ouverture vers la droite ;
- 3- = Mouvement d'ouverture vers la gauche.

SE État du portail :

Sortie de la programmation et affichage de l'état.

- 00 = Fermé ;
- 01 = En phase d'ouverture ;
- 02 = Bloqué ;
- 03 = Ouvert ;
- 04 = Ouvert en pause ;
- 05 = Échec du test Failsafe (§ 6.1-10, § 6.2) ;
- 06 = En phase de fermeture ;
- 07 = En phase d'inversion ;
- 08 = Intervention photocellules.

15 Programmation Avancée

PROGRAMMATION AVANCÉE Par défaut

b0 Force maximale au démarrage : 4

Si elle est active, le moteur tourne à la force maximale à l'instant initial du mouvement, en ignorant la fonction F0. Utiles en cas de vantaux lourds.

- 4 = Active ;
- no = Exclue.

br Freinage final : 05

Si elle est active, elle sélectionne un coup de freinage pour garantir l'arrêt immédiat du portail lorsqu'il engage fin de course d'ouverture ou de fermeture. Le freinage commence à la fin des ralentissements, s'ils ont été sélectionnés.

00 = Freinage désactivé.

Le temps de freinage est réglable de 01 à 20, avec des intervalles de 0,1 s.

EX. : 10=1 s.

PROGRAMMATION AVANCÉE	Par défaut
FS Failsafe : Si elle est active, elle détermine un texte fonctionnel des photocellules avant chaque mouvement du portail (§ 6.1- 10, § 6.2). Si le test échoue, le motoréducteur ne commande pas le mouvement. 1 = Active ; 0 = Exclue.	00
SA Safe : Si elle est active et si FS=1, elle détermine un test fonctionnel des sécurités connectées à la borne EDGE avant chaque mouvement du portail (§ 6.1- 10). 1 = Active ; 0 = Exclue.	00
PF Préclignotement : Si elle est active, elle détermine après clignotement de 5 s au niveau de la sortie LAMP (§ 6.1- 11). 0 = exclue ; 1 = uniquement avant l'ouverture ; 2 = uniquement avant la fermeture ; 3 = avant chaque mouvement.	00
SP W.L. : (§ 6.1- 10) Ne pas dépasser la charge maximale de la sortie (24 V $\overline{=}$ - 3 W). Au besoin, utiliser un relais et une source d'alimentation à l'extérieur de la carte. 00 = Lampe témoin standard (active en phase d'ouverture, ouvert et ouvert en pause ; lampe clignotante en phase de fermeture ; désactivée lorsque le portail est fermé). De 01 à 4,1 = sortie temporisée . Ex. : lampe de courtoisie. Le temps est réglable de 0 à 59, avec des intervalles de 1 s ; ensuite de 1,0 à 4,1 avec des intervalles de 10 s. E1 = commande électroserrure avant le mouvement d'ouverture. E2 = commande de l'électroserrure avant les mouvements d'ouverture et de fermeture. E3 = fonction feux de signalisation : la sortie est active lorsque le portail est ouvert et ouvert en pause ; elle est désactivée 3 s avant le début de la manœuvre de fermeture, durant lesquelles elle active un préclignotement au niveau de la sortie LAMP (§ 6.1- 11) ; désactivée en fermeture et lorsque le portail est fermé. E4 = fonction feux de signalisation : la sortie n'est active qu'en état de fermeture.	00
PH Logique photocellules fermeture : Sélectionne la modalité d'intervention des photocellules en fermeture (FSW CL). 1 = Arrêt et inversion en ouverture au désengagement ; 0 = Inversion immédiate en ouverture.-	00
OP Logique photocellules ouverture : Sélectionne la modalité d'intervention des photocellules en ouverture (FSW OP). 1 = Inversion immédiate en fermeture ; 0 = Arrêt et ouverture au désengagement.	00
EC Encodeur : L'encodeur fonctionne comme un dispositif anti-écrasement : en cas de choc contre un obstacle, il détermine la version du mouvement du portail pendant 2 s. Si un autre obstacle est relevé au cours des 2 s de l'inversion, le mouvement s'arrête (SE=02). Il faut régler la sensibilité du système anti écrasement en modifiant la fonction de 01 (sensibilité maximale) à 99 (sensibilité minimale). 00 = Encodeur pas présent ou exclu ; 01-99 = Encodeur actif et réglage sensibilité.	00

PROGRAMMATION AVANCÉE	Par défaut
RP Ralentissement pré-fin de course : Détermine le ralentissement du portail avant l'intervention des fins de course d'ouverture et fermeture. Le temps est réglable de 00 à 99, avec des intervalles de 0,1 s. Lorsque l'encodeur est présent et actif, le ralentissement n'est pas déterminé par le temps mais par le nombre de tours du moteur, permettant une plus grande précision. 00 = Ralentissement exclu ; 01-99 = Ralentissement actif.	10
RA Ralentissement post-fin de course : Détermine le ralentissement du portail après l'intervention des fins de course d'ouverture et fermeture. Le temps est réglable de 00 à 20, avec des intervalles de 0,1 s. Lorsque l'encodeur est présent et actif, le ralentissement n'est pas déterminé par le temps mais par le nombre de tours du moteur, permettant une plus grande précision. 00 = Ralentissement exclu ; 01-20 = Ralentissement actif.	05
PO Ouverture partielle : Détermine l'amplitude de l'ouverture partielle (OPEN B). Elle est réglable de 01 à 20. Lorsque l'encodeur est présent et actif, l'ouverture partielle est déterminée par le nombre de tours du moteur, permettant une plus grande précision.	05
E Temps de time-out : Saisir une valeur supérieur de 5 ou de 10 s au temps nécessaire au portail pour passer d'un fin de course à l'autre. Cela préserve le moteur contre d'éventuelles surchauffes en cas de rupture des fins de course. Réglable de 0 à 59, avec des intervalles de 1 s. Ensuite, l'affichage change en minutes et en dizaines de secondes (séparées par un point) avec des intervalles de 10 s, jusqu'à la valeur maximale de 4,1. EX. : 2,5=2 min. et 50 s. La valeur saisie ne correspond pas exactement au temps maximum de fonctionnement du moteur, car celui-ci est modifié en fonction des espaces de ralentissement.	20
AS Demande d'assistance : Si elle est active, elle détermine au terme du compte à rebours de la fonction successive ("Programmation cycles") un préclignotement de 2 s au niveau de la sortie LAMP (§ 6.1- 11), outre celui sélectionné dans la fonction PF, à chaque impulsion d'OPEN. Elle est utile pour sélectionner des interventions d'entretien programmé. 1 = Active ; 0 = Exclue.	00
NC Programmation cycles : Fonction associée à la fonction précédente ("Demande d'assistance"). Elle permet de déterminer un compte à rebours des cycles de fonctionnement du motoréducteur. Elle peut être sélectionnée en milliers de 00 à 99 mille cycles.	00
SE État du portail : Sortie de la programmation et affichage de l'état (§ 7.4- 14).	

7.5 CONTRÔLE DU SENS DE MARCHÉ

RISQUES



ÉQUIPEMENT DE PROTECTION INDIVIDUELLE



Mettre l'installation hors tension avant de réaliser les connexions.



Les opérations décrites dans ce paragraphe sont fondamentales pour le fonctionnement du motoréducteur.

1. Amener manuellement le portail jusqu'à mi-course et rétablir le fonctionnement automatique (§ 5.5).
2. Vérifier que les deux LEDs FCC et FCA sont allumées.
3. Vérifier la position correcte des fins de course magnétiques (§ 7.3).
4. Vérifier la sélection correcte de la fonction dI en Programmation De Base (§ 7.4-☐ 14).
5. Mettre la carte électronique hors tension puis de nouveau sous tension en intervenant sur l'interrupteur magnéto thermique.
6. Commander une ouverture (OPEN A) ; vérifier qu'au niveau de la signalisation d'état ☐I sur l'afficheur, le portail effectue un mouvement réel d'ouverture.
7. Dans le cas contraire, il est nécessaire d'échanger les deux phases de marche du moteur électrique : J6, bornes 14 et 15 (§ 6.1-☐ 11). Répéter les opérations des points 5 et 6.
8. Vérifier que le portail s'arrête automatiquement à l'engagement des deux fins de course. En particulier :
 - au niveau du fin de course d'ouverture, l'afficheur doit indiquer l'état ☐3 ou ☐4 ;
 - au niveau du fin de course de fermeture, l'afficheur doit indiquer l'état ☐0.

7.6 OPÉRATIONS FINALES

RISQUES



ÉQUIPEMENT DE PROTECTION INDIVIDUELLE

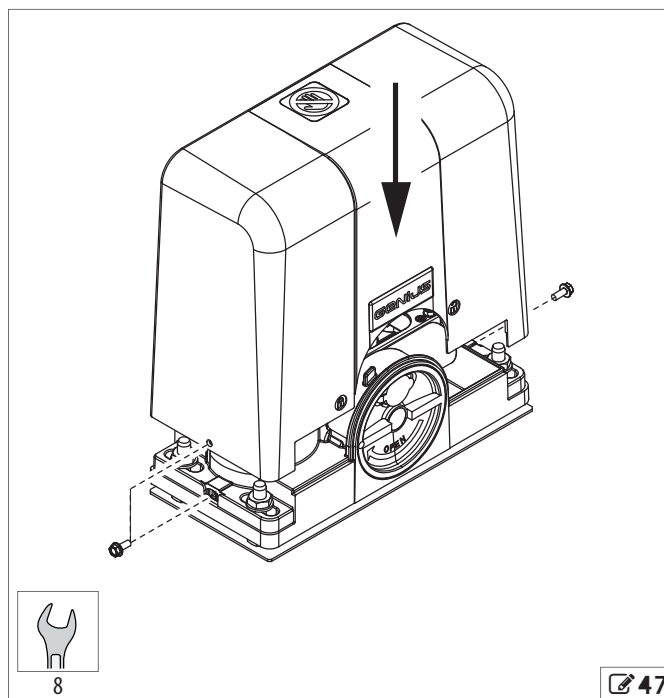


1. Vérifier que les forces générées par le vantail rentrent dans les limites autorisées par la réglementation. Utiliser un instrument de mesure de courbe d'impact conformément aux normes EN 12453 et EN 12445. Pour les pays hors UE, en l'absence d'une réglementation locale spécifique, la force doit être inférieure à 150 N statiques.
2. Vérifier que la force maximale de manutention manuelle du vantail soit inférieure à 225 N.
3. Mettre en évidence avec une signalisation adéquate les zones dans lesquelles subsistent les risques résiduels même avec l'adoption de toutes les mesures de protection.
4. Placer sur le portail, en position visible, le panneau « DANGER MANUTENTION AUTOMATIQUE ».
5. Placer le marquage CE sur le portail.
6. Remplir la Déclaration CE de conformité de la machine et le Registre de l'installation.
7. Remettre au propriétaire/gestionnaire de l'automatisation la Déclaration CE, le Registre de l'installation avec le plan d'entretien et les instructions d'utilisation de l'automatisation.

MONTAGE DU CARTER



Monter le carter en suivant les indications de ☐ 47 : choisir parmi les vis creuses hexagonales ou à six pans fournies, mesure M5.



8. ENTRETIEN

RISQUES



ÉQUIPEMENT DE PROTECTION INDIVIDUELLE



Avant toute intervention d'entretien, couper l'alimentation électrique du réseau. Si le sectionneur n'est pas visible, appliquer une pancarte d'« ATTENTION - Entretien en cours ». Rétablir l'alimentation électrique au terme de l'entretien et après avoir remis la zone en ordre.

L'entretien doit être réalisé par l'installateur/préposé à l'entretien. Respecter toutes les instructions et les recommandations de sécurité fournies dans ce manuel. Délimiter le chantier de travail et interdire tout accès/passage. Ne pas abandonner le chantier sans surveillance. La zone de travail doit rester en ordre et débarrassée de tout obstacle au terme de l'entretien. Avant de commencer les activités, attendre que les composants susceptibles de chauffer aient refroidi. N'apporter aucune modification aux composants d'origine. FAAC S.p.A. décline toute responsabilité en cas de dommages dérivant de composants modifiés ou altérés.

La garantie tombe en cas d'altération des composants. Pour le remplacement, utiliser exclusivement des pièces de rechange originales GENIUS.

8.1 ENTRETIEN ORDINAIRE

Le tableau 16 Entretien ordinaire énumère, à titre d'exemple et comme des lignes directrices non contraignantes, les opérations périodiques à effectuer pour maintenir l'automatisme dans un état d'efficacité et de sécurité. L'installateur/fabricant de la machine ont la responsabilité de définir le plan d'entretien de l'automatisme, en complétant la liste ou en modifiant les intervalles d'entretien en fonction des caractéristiques de la machine.

16 Entretien ordinaire

Opérations	Fréquence
Structures	
Vérifier la base, les structures et les parties de bâtiment/clôture adjacentes à l'automatisme : absence de dommages, de fissures, de fractures et d'affaissements.	12
Vérifier la zone d'actionnement du portail : absence d'obstacles, absence d'objets/dépôts réduisant les zones franches de sécurité.	12
Vérifier l'absence de fentes sur la clôture du périmètre et l'intégrité des éventuelles grilles de protection dans la zone de superposition avec le vantail mobile.	12
Vérifier l'absence de points d'accrochage ou de saillies dangereuses.	12
Portail	
Vérifier le portail : intégrité, absence de déformations et de rouille, etc.	12
Vérifier l'absence de fentes sur le vantail et l'intégrité des éventuelles grilles de protection.	12
Vérifier le serrage correct des vis et des boulons.	12
Vérifier l'usure et la forme rectiligne du rail de coulissement.	12
Vérifier le bon état des paliers et l'absence de frottements.	12
En présence de cantilevers, vérifier la solidité du système de coulissement suspendu et le contrepoids éventuel.	12
Vérifier les arrêts mécaniques : fixation et solidité. La vérification doit être effectuée des deux côtés, en simulant d'éventuels coups qu'ils pourraient subir durant l'utilisation.	12
Vérifier les roues : intégrité, fixation correcte, absence de déformations, d'usure et de rouille.	12
Vérifier la crémaillère : linéarité, distance correcte par rapport au pignon sur toute la longueur et fixation correcte au portail.	12
Vérifier le rail de retenue et la colonne anti-basculement : fixation et intégrité.	12
Nettoyage général de la zone de manœuvre du portail.	12
Motoréducteur	
Vérifier l'intégrité et la fixation correcte.	12
Vérifier l'ajustage et le serrage corrects du pignon sur l'arbre.	12
Vérifier la protection pour les mains autour du pignon : présence et intégrité.	12
Vérifier l'irréversibilité.	12
Vérifier l'absence de fuites de graisse.	12
Vérifier l'intégrité des câbles du motoréducteur, des serre-câble et des boîtes de dérivation.	12
Armoires électroniques	
Vérifier l'intégrité des câbles d'alimentation et du raccordement ainsi que des serre-câble	12
Vérifier l'intégrité des connecteurs et des câblages.	12
Vérifier l'absence de traces de surchauffes, de brûlures etc. sur les composants électroniques.	12
Vérifier l'intégrité des connexions de terre.	12
Vérifier le fonctionnement correct de l'interrupteur magnétothermique et de l'interrupteur différentiel.	12
Vérifier l'intégrité et le fonctionnement correct des fins de course.	12
Dispositifs de commande	
Vérifier l'intégrité et le fonctionnement correct des dispositifs installés et des radiocommandes.	12
Bords sensibles	
Vérifier : intégrité, fixation et fonctionnement correct.	6
Bords déformables	
Vérifier : intégrité et fixation.	12
Photocellules	
Vérifier : intégrité, fixation et fonctionnement correct.	6
Vérifier les colonnettes : intégrité, fixation, absence de déformations, etc.	6
Lampe clignotante	
Vérifier : intégrité, fixation et fonctionnement correct.	12
Électroserrures	
Vérifier : intégrité, fixation et fonctionnement correct.	12
Nettoyer les logements d'embrayage.	12

Contrôle des accès

Vérifier l'ouverture correcte du portail uniquement sur présentation du badge d'utilisateur autorisé. 12

Automatisme complet

Vérifier le fonctionnement correct de l'automatisme, selon la logique sélectionnée, en utilisant les différents dispositifs de commande. 12

Vérifier le mouvement correct du portail qui doit être fluide et irrégulier et sans bruit anormal. 12

Vérifier la vitesse correcte à l'ouverture et à la fermeture, le respect des ralentissements et des positions d'arrêt prévues. 12

Vérifier le fonctionnement correct du déverrouillage manuel : lorsque le déverrouillage est actionné, seul l'actionnement manuel du portail est possible. 6

Vérifier la présence des bouchons des serrures.

Vérifier que la force maximale d'actionnement manuel du vantail est inférieure à 225 N dans les zones résidentielles et à 390 N dans les zones industrielles ou commerciales. 6

Vérifier le fonctionnement correct des bords de sécurité à la détection d'un obstacle. 6

Le cas échéant, vérifier le fonctionnement correct de l'encodeur à la détection d'un obstacle. 6

Vérifier le fonctionnement correct de chaque paire de photocellules. 6

Vérifier l'absence d'interférences optiques/lumineuses entre les paires de photocellules. 6

Vérifier la courbe de limitation des forces (normes EN 12453 et EN 12445). 6

Vérifier la présence, l'intégrité et la lisibilité de toutes les signalisations nécessaires : risques résiduels, usage exclusif, etc. 12

Vérifier la présence, l'intégrité et la lisibilité du marquage CE du portail et du panneau de signalisation de DANGER ACTIONNEMENT AUTOMATIQUE. 12

9. LOGIQUES DE FONCTIONNEMENT



Dans les logiques A, AP et S, les commandes OPEN A et OPEN B maintenues prolonge l'état OUVERT EN PAUSE jusqu'à leur désactivation (exemple TIMER). Les effets sur les autres entrées à contact actif sont indiqués entre parenthèses.

LOGIQUE A : AUTOMATIQUE

ÉTAT PORTAIL	IMPULSIONS		SÉCURITÉS				
	OPEN A	OPEN B	STOP	FSW OP	FSW CL	FSW CL/OP	EDGE
FERMÉ	Ouvre. Ferme après le temps de pause	Ouvre partiellement. Ferme après le temps de pause	Aucun effet (OPEN inhibés)	Aucun effet (OPEN inhibés)	Aucun effet	Aucun effet (OPEN inhibés)	Aucun effet (OPEN inhibés)
EN OUVERTURE	Aucun effet	Aucun effet	Bloque	§ 7.4 15 -OP	Aucun effet	Bloque. Ouvre au désengagement	Inverse en fermeture pendant 2s*
OUVERT EN PAUSE	Retour au temps de pause	Retour au temps de pause	Bloque	Aucun effet	Recharge le temps de pause (OPEN inhibés)	Recharge le temps de pause (OPEN inhibés)	Aucun effet (OPEN inhibés)
EN FERMETURE	Ouvre	Ouvre	Bloque	Aucun effet (mémoire OPEN)	§ 7.4 15 -PH	Bloque. Ouvre au désengagement	Inverse en ouverture pendant 2s*
BLOQUÉ	Ferme	Ferme	Aucun effet (OPEN inhibés)	Aucun effet	Aucun effet	Aucun effet (OPEN inhibés)	Aucun effet (OPEN inhibés)

LOGIQUE AP : AUTOMATIQUE PAS-À-PAS

ÉTAT PORTAIL	IMPULSIONS		SÉCURITÉS				
	OPEN A	OPEN B	STOP	FSW OP	FSW CL	FSW CL/OP	EDGE
FERMÉ	Ouvre. Ferme après le temps de pause	Ouvre partiellement ; ferme après le temps de pause	Aucun effet (OPEN inhibés)	Aucun effet (OPEN inhibés)	Aucun effet	Aucun effet (OPEN inhibés)	Aucun effet (OPEN inhibés)
EN OUVERTURE	Bloque	Bloque	Bloque	§ 7.4 15 -OP	Aucun effet	Bloque. Ouvre au désengagement	Inverse en fermeture pendant 2s*
OUVERT EN PAUSE	Bloque	Bloque	Bloque	Aucun effet	Recharge le temps de pause (OPEN inhibés)	Recharge le temps de pause (OPEN inhibés)	Aucun effet (OPEN inhibés)
EN FERMETURE	Ouvre	Ouvre	Bloque	Aucun effet (mémoire OPEN)	§ 7.4 15 -PH	Bloque. Ouvre au désengagement	Inverse en ouverture pendant 2s*
BLOQUÉ	Ferme	Ferme	Aucun effet (OPEN inhibés)	Aucun effet	Aucun effet	Aucun effet (OPEN inhibés)	Aucun effet (OPEN inhibés)

LOGIQUE S : SÉCURITÉ AUTOMATIQUE

ÉTAT PORTAIL	IMPULSIONS		SÉCURITÉS				
	OPEN A	OPEN B	STOP	FSW OP	FSW CL	FSW CL/OP	EDGE
FERMÉ	Ouvre. Ferme après le temps de pause	Ouvre partiellement. Ferme après le temps de pause	Aucun effet (OPEN inhibés)	Aucun effet (OPEN inhibés)	Aucun effet	Aucun effet (OPEN inhibés)	Aucun effet (OPEN inhibés)
EN OUVERTURE	Ferme	Ferme	Bloque	§ 7.4 15 -OP	Aucun effet	Bloque. Ouvre au désengagement	Inverse en fermeture pendant 2s*
OUVERT EN PAUSE	Ferme	Ferme	Bloque	Aucun effet	Ferme au bout de 5 s (OPEN inhibés)	Ferme au bout de 5 s (OPEN inhibés)	Aucun effet (OPEN inhibés)
EN FERMETURE	Ouvre	Ouvre	Bloque	Aucun effet (mémoire OPEN)	§ 7.4 15 -PH	Bloque. Ouvre au désengagement	Inverse en ouverture pendant 2s*
BLOQUÉ	Ferme	Ferme	Aucun effet (OPEN inhibés)	Aucun effet	Aucun effet	Aucun effet (OPEN inhibés)	Aucun effet (OPEN inhibés)

LOGIQUE E : SEMI-AUTOMATIQUE

ÉTAT PORTAIL	IMPULSIONS		SÉCURITÉS				
	OPEN A	OPEN B	STOP	FSW OP	FSW CL	FSW CL/OP	EDGE
FERMÉ	Ouvre	Ouvre partiellement.	Aucun effet (OPEN inhibés)	Aucun effet (OPEN inhibés)	Aucun effet	Aucun effet (OPEN inhibés)	Aucun effet (OPEN inhibés)
EN OUVERTURE	Bloque	Bloque	Bloque	§ 7.4-15-P	Aucun effet	Bloque. Ouvre au désengagement	Inverse en fermeture pendant 2s*
OUVERT	Ferme	Ferme	Bloque	Aucun effet	Aucun effet (OPEN inhibés)	Aucun effet (OPEN inhibés)	Aucun effet (OPEN inhibés)
EN FERMETURE	Ouvre	Ouvre	Bloque	Aucun effet (mémoire OPEN)	§ 7.4-15-P	Bloque. Ouvre au désengagement	Inverse en ouverture pendant 2s*
BLOQUÉ	Ferme**	Ferme**	Aucun effet (OPEN inhibés)	Aucun effet	Aucun effet	Aucun effet (OPEN inhibés)	Aucun effet (OPEN inhibés)

LOGIQUE EP : SEMI-AUTOMATIQUE PAS-À-PAS

ÉTAT PORTAIL	IMPULSIONS		SÉCURITÉS				
	OPEN A	OPEN B	STOP	FSW OP	FSW CL	FSW CL/OP	EDGE
FERMÉ	Ouvre	Ouvre partiellement.	Aucun effet (OPEN inhibés)	Aucun effet (OPEN inhibés)	Aucun effet	Aucun effet (OPEN inhibés)	Aucun effet (OPEN inhibés)
EN OUVERTURE	Bloque	Bloque	Bloque	§ 7.4-15-P	Aucun effet	Bloque. Ouvre au désengagement	Inverse en fermeture pendant 2s*
OUVERT	Ferme	Ferme	Bloque	Aucun effet	Aucun effet (OPEN inhibés)	Aucun effet (OPEN inhibés)	Aucun effet (OPEN inhibés)
EN FERMETURE	Bloque	Bloque	Bloque	Aucun effet (mémoire OPEN)	§ 7.4-15-P	Bloque. Ouvre au désengagement	Inverse en ouverture pendant 2s*
BLOQUÉ	Reprend en sens inverse. Ferme toujours après le STOP	Reprend en sens inverse. Ferme toujours après le STOP	Aucun effet (OPEN inhibés)	Aucun effet (OPEN inhibés s'il doit ouvrir)	Aucun effet (OPEN inhibés s'il doit fermer)	Aucun effet (OPEN inhibés)	Aucun effet (OPEN inhibés)

LOGIQUE C : HOMME MORT

ÉTAT PORTAIL	COMMANDES MAINTENUES		SÉCURITÉS				
	OPEN A	OPEN B	STOP	FSW OP	FSW CL	FSW CL/OP	EDGE
FERMÉ	Ouvre	Aucun effet	Aucun effet (OPEN A inhibé)	Aucun effet (OPEN A inhibé)	Aucun effet (OPEN B inhibé)	Aucun effet (OPEN A inhibé)	Aucun effet (OPEN inhibés)
EN OUVERTURE	-	Bloque	Bloque	Bloque (OPEN A inhibé)	Aucun effet	Bloque (OPEN inhibés)	Inverse en fermeture pendant 2s*
OUVERT	Aucun effet	Ferme	Aucun effet (OPEN B inhibé)	Aucun effet (OPEN A inhibé)	Aucun effet (OPEN B inhibé)	Aucun effet (OPEN B inhibé)	Aucun effet (OPEN inhibés)
EN FERMETURE	Bloque	-	Bloque	Aucun effet	Bloque (OPEN B inhibé)	Bloque (OPEN inhibés)	Inverse en ouverture pendant 2s*

LOGIQUE B : SEMI-AUTOMATIQUE B

ÉTAT PORTAIL	IMPULSIONS		SÉCURITÉS				
	OPEN A	OPEN B (CLOSE)	STOP	FSW OP	FSW CL	FSW CL/OP	EDGE
FERMÉ	Ouvre	Aucun effet	Aucun effet (OPEN A inhibé)	Aucun effet (OPEN A inhibé)	Aucun effet (OPEN B inhibé)	Aucun effet (OPEN A inhibé)	Aucun effet (OPEN inhibés)
EN OUVERTURE	Aucun effet	Aucun effet	Bloque	Bloque (OPEN A inhibé)	Aucun effet	Bloque (OPEN inhibés)	Inverse en fermeture pendant 2s*
OUVERT	Aucun effet	Ferme	Aucun effet (OPEN B inhibé)	Aucun effet (OPEN A inhibé)	Aucun effet (OPEN B inhibé)	Aucun effet (OPEN B inhibé)	Aucun effet (OPEN inhibés)
EN FERMETURE	Ouvre	Aucun effet	Bloque	Aucun effet	Bloque (OPEN B inhibé)	Bloque (OPEN inhibés)	Inverse en ouverture pendant 2s*
BLOQUÉ	Ouvre	Ferme	Aucun effet (OPEN inhibés)	Aucun effet (OPEN A inhibé)	Aucun effet (OPEN B inhibé)	Aucun effet (OPEN inhibés)	Aucun effet (OPEN inhibés)

LOGIQUE BC : MIXTE

ÉTAT PORTAIL	IMPULSIONS	COMMANDES MAINTENUES	SÉCURITÉS				
	OPEN A		OPEN B (CLOSE)	STOP	FSW OP	FSW CL	FSW CL/OP
FERMÉ	Ouvre	Aucun effet	Aucun effet (OPEN A inhibé)	Aucun effet (OPEN A inhibé)	Aucun effet	Aucun effet (OPEN A inhibé)	Aucun effet (OPEN A inhibé)
EN OUVERTURE	Aucun effet	Aucun effet	Bloque	Aucun effet (mémoire OPEN A)	Aucun effet	Bloque (OPEN inhibés)	Inverse en fermeture pendant 2s*
OUVERT	Aucun effet	Ferme	Aucun effet (OPEN B inhibé)	Aucun effet	Aucun effet (OPEN B inhibé)	Aucun effet (OPEN B inhibé)	Aucun effet (OPEN inhibés)
EN FERMETURE	Ouvre	Aucun effet	Bloque	Aucun effet (mémoire OPEN A)	Bloque (OPEN B inhibé)	Bloque (OPEN inhibés)	Inverse en ouverture pendant 2s*
BLOQUÉ	Ouvre	Ferme	Aucun effet (OPEN inhibés)	Aucun effet (OPEN A inhibé)	Aucun effet (OPEN B inhibé)	Aucun effet (OPEN inhibés)	Aucun effet (OPEN inhibés)

* Elle bloque immédiatement le fonctionnement en cas de nouvelles impulsions entre les deux secondes d'inversion.

** Elle ouvre à la deuxième commande lorsque les photocellule en fermeture sont engagées.

10. INSTRUCTIONS D'UTILISATION

L'installateur/fabricant de la machine a la responsabilité de rédiger les instructions d'utilisation de l'automatisation, dans le respect de la Directive Machines, en incluant toutes les informations et mises en garde nécessaires en fonction des caractéristiques de l'automatisation. Les lignes directrices ci-dessous, à titre purement indicatif et à considérer non exhaustives, aident l'installateur à rédiger les instructions d'utilisation.



L'installateur doit remettre au propriétaire/gestionnaire de l'automatisation la Déclaration CE, le Registre de l'installation avec le plan d'entretien et les instructions d'utilisation de l'automatisation.

L'installateur doit informer le propriétaire/gestionnaire de la présence éventuelle de risques résiduels, de l'usage prévu et des manières de ne pas utiliser la machine.

Le propriétaire est responsable de la gestion de l'automatisation et doit :

- respecter toutes les Instructions d'utilisation reçues par l'installateur/agent de maintenance et les Consignes de sécurité
- conserver les instructions d'utilisation
- faire exécuter le plan d'entretien
- conserver le Registre de l'installation qui doit être rempli par l'agent de maintenance à la fin de chaque entretien

10.1 RECOMMANDATIONS POUR LA SÉCURITÉ

Les installations réalisées avec des motoréducteurs GENIUS de la série BLIZZARD 500-900 C sont destinées au transit des véhicules.

L'utilisateur doit être en possession de toutes ses facultés mentales et physiques, conscient et responsable des dangers pouvant survenir en utilisant le produit.



- Ne pas transiter et/ou stationner dans le rayon d'action de l'automatisme en mouvement.
 - Ne pas utiliser l'automatisme lorsque des personnes, des animaux ou des choses se trouvent dans son rayon d'action.
 - Ne pas permettre aux enfants de s'approcher ou de jouer à proximité du rayon d'action de l'automatisme.
 - Ne pas contraster le mouvement de l'automatisme.
 - Ne pas grimper, ne pas s'accrocher au vantail et ne pas se laisser entraîner. Ne pas monter ou s'asseoir sur le motoréducteur.
 - Ne pas permettre aux personnes non autorisées et non instruites d'utiliser les dispositifs de commande.
 - Ne permettre aux enfants et aux personnes présentant des capacités psychophysiques réduites d'utiliser les dispositifs de commande que sous la supervision exclusive d'un adulte responsable de leur sécurité.
 - Ne pas utiliser l'automatisme si les protections mobiles et/ou fixes ont été altérées ou démontées.
- Ne pas utiliser l'automatisme en présence de pannes/altérations susceptibles d'en compromettre la sécurité.
- Ne pas exposer l'automatisme à des agents chimiques ou environnementaux agressifs ; ne pas exposer le motoréducteur aux jets d'eau directs quels qu'en soient le type et la dimension.
 - Ne pas exposer l'automatisme aux gaz ou aux fumées inflammables.
 - N'effectuer aucune intervention sur les composants de l'automatisme.

10.2 SIGNALISATIONS SUR LE PRODUIT



Risque de coincement des doigts et des mains entre la crémaillère, le pignon et le carter (§ 3.8-2).

10.3 UTILISATION EN MODALITÉ D'URGENCE

La présence de phénomènes environnementaux, même occasionnels (gel, neige, vent fort) pourraient compromettre le bon fonctionnement de l'automatisation, l'intégrité des composants, et devenir une source de danger potentielle.

En présence de toute situation d'anomalie, urgence ou panne, couper l'alimentation électrique de l'automatisation. Si les conditions pour une manutention manuelle du vantail en toute sécurité subsistent, utiliser le fonctionnement manuel ; sinon maintenir l'automatisation hors service jusqu'au rétablissement ou à la réparation.

En cas de panne, le rétablissement ou la réparation de l'automatisation doivent être effectués exclusivement par l'installateur/agent de maintenance.

10.4 FONCTIONNEMENT MANUEL



Avant d'effectuer la Manœuvre de déverrouillage, couper l'alimentation électrique sur l'automatisme.

Durant l'actionnement manuel, accompagner lentement le vantail durant toute sa course. Ne pas lancer le vantail en course libre.

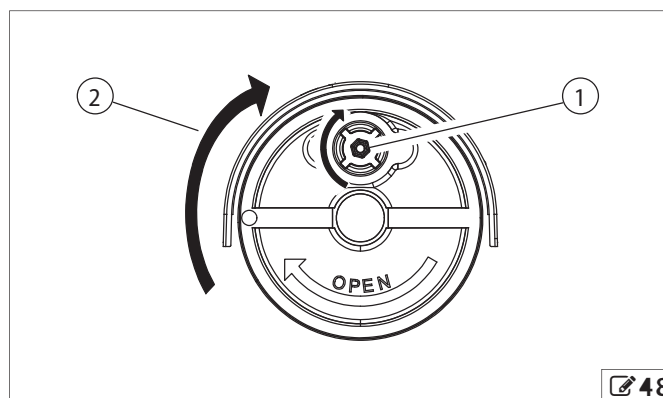
Ne pas laisser le vantail déverrouillé : après avoir exécuté l'actionnement manuel, rétablir le fonctionnement automatique.

MANŒUVRE DE DÉVERROUILLAGE

1. Ouvrir le bouchon en plastique sur le dispositif de déverrouillage (48-1).
2. Tourner la serrure en sens horaire, avec une pièce de monnaie ou au moyen de la clé personnalisée (48-1).
3. Tourner la poignée en sens horaire (48-2).

RÉTABLISSEMENT DU FONCTIONNEMENT AUTOMATIQUE

1. Tourner la poignée en sens inverse horaire.
2. Tourner la serrure en sens inverse horaire.
3. Actionner le portail manuellement jusqu'à l'engrènement du système mécanique.



GENIUS[®]

Sede legale: FAAC S.p.A. Soc. Unipersonale
Via Calari, 10 - 40069 Zola Predosa BOLOGNA - ITALY
Tel. +39 051 61724 - Fax +39 051 758518
www.geniusg.com